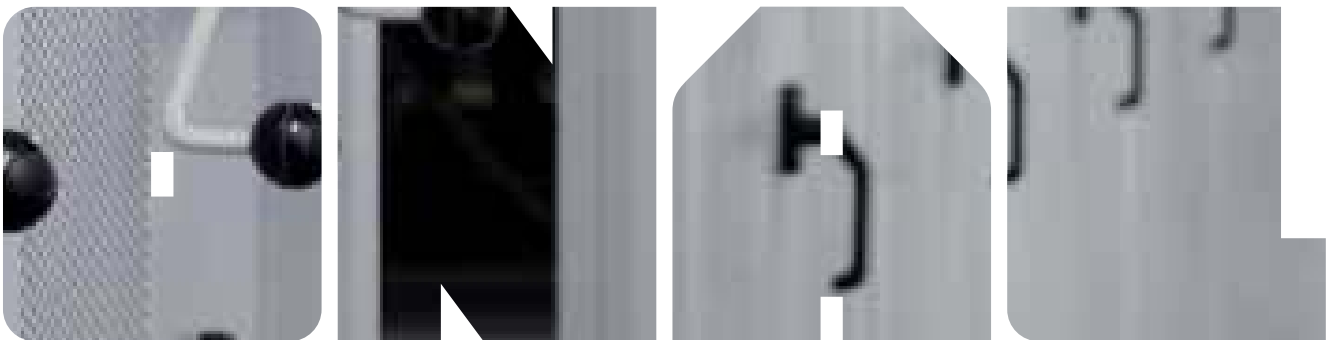
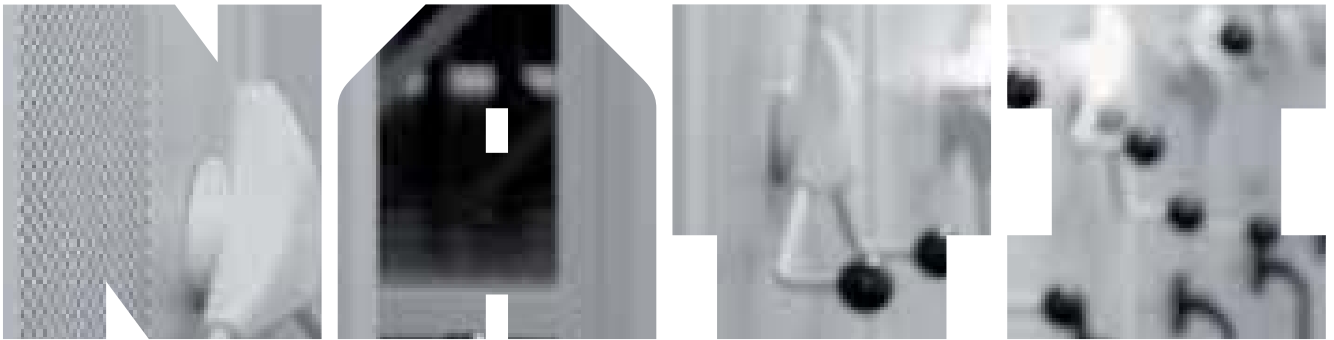




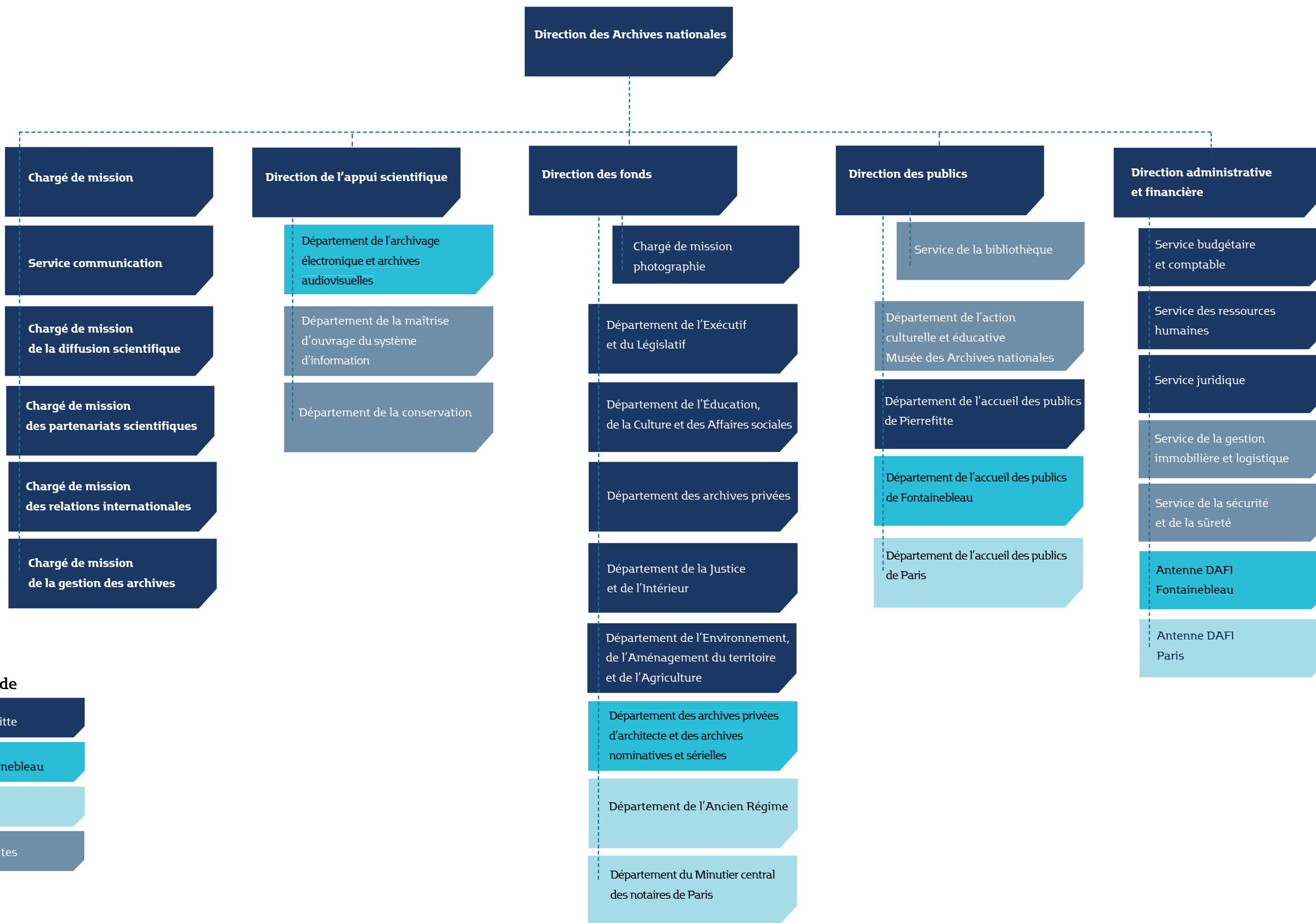
Programme scientifique

Projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE)
2013-2016



Archives nationales
Fontainebleau - Paris - Pierrefitte-sur-Seine

**Annexe
Organigramme**



Légende

- Pierrefitte
- Fontainebleau
- Paris
- Multisites

Programme scientifique

La programmation scientifique des Archives nationales pour les années 2013–2016 est organisée en grands axes généraux thématiques dans lesquels s’inscrivent différents programmes de collecte, de conservation, de classement et de rédaction d’instruments de recherche ainsi que des actions de diffusion ou de valorisation. Il s’agit, pour certains, de la poursuite ou de l’achèvement de programmes en cours. D’autres, en revanche, débiteront à l’occasion de la programmation scientifique 2013–2016.

Cette dernière reste ainsi centrée sur les missions fondamentales exercées par les Archives nationales, en établissant des priorités, en insufflant une forme de cohérence aux opérations lancées par les différents services et en mobilisant les équipes des Archives nationales sur des projets communs et partagés.

Elle a aussi été conçue en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et scientifiques des Archives nationales dans un souci de mise en commun de compétences et d’enrichissement réciproque et de réflexion sur des actions de valorisation adaptées afin de répondre au plus près aux attentes d’un public nombreux et divers.

Axe n° 1. L'individu dans la société

La recherche biographique constitue, de longue date, une des premières motivations des chercheurs qui fréquentent les salles de lecture des Archives nationales. Un enjeu essentiel sera de déterminer, sur les fonds sériels de la seconde moitié du ^{xx}e siècle, le niveau de précision des instruments de recherche, très détaillés pour certains versements du ^{xix}e et de la première moitié du ^{xx}e siècle. Ces projets, qui exigent des dépouillements importants, constituent un terrain particulièrement propice à l'élaboration de plates-formes collaboratives.

Programme n° 1 – Individu et société sous l'Ancien Régime

Enjeu

Les archives des notaires de Paris constituent actuellement le fonds le plus sollicité pour nourrir ce programme. Elles éclairent en effet tous les domaines de l'histoire économique et sociale, autant que les recherches généalogiques individuelles. D'autres fonds pourront par ailleurs alimenter cette thématique.

Projet 2013–2016

- Poursuite de l'inventaire des insinuations du Châtelet de Paris sous le règne de Louis XV, clé d'accès privilégiée au fonds du Minutier central des notaires. Il doit être pourvu d'un inventaire exhaustif par nom, par profession et par adresse. Les années 1730 à 1760 restent à analyser.
- Poursuite du repérage systématique et de l'analyse de tous les inventaires après décès, en particulier pour la période 1610–1675 (1483–1610 est déjà réalisé). À partir de 1675, les registres de clôture d'inventaires du Châtelet donnent une voie d'accès complémentaire. Beaucoup d'inventaires, en particulier pour les milieux artistiques, ont déjà été mis au jour. Il est impératif de systématiser cette collecte, comme l'achève la section du Minutier pour l'époque contemporaine 1800–1850 (projet *MIRIAD 2*), en raison de la qualité d'« acte-relai » que constituent ces inventaires après décès.
- Achèvement de l'analyse systématique et exhaustive des actes du ^{xv}e siècle, qui sont les plus anciens conservés au Minutier central.
- Achèvement du dépouillement des minutes notariales de l'année 1650. Cette opération permet de renforcer les dépouillements exhaustifs par sondage chronologique qui existent déjà (années 1551, 1751, 1761 et 1781).
- Mise en ligne des actes déjà numérisés ou microfilmés du fonds du Minutier central (actes en registres du ^{xvi}e siècle, inventaires après décès de l'année 1750) et éventuellement, numérisation des actes déjà analysés (actuelles bases *ARNO*).
- Collecte de fonds de familles d'origine privée.
- Numérisation et mise en ligne dans la salle des inventaires virtuelle des registres de baptêmes, mariages et sépultures ainsi que les consistoires et listes nominatives de protestants (sous-série *Π*).

Partenariats

Archives de Paris
Archives départementales
Institut international d'histoire du notariat
Institut national d'histoire de l'art
École nationale des chartes
École pratique des hautes études

Programme scientifique

Programme n°2 – La société française dans la Guerre froide

Enjeu

L'année 2011 a été marquée par l'organisation, avec l'Institut d'histoire du temps présent, d'un colloque consacré à la société française dans la Guerre froide, de l'après-guerre aux années 1960. Prélude à l'organisation d'autres rencontres à un moment où des sources deviennent accessibles, en Europe et aux États-Unis, ces premières journées avaient pour objet de stimuler et faciliter la recherche sur l'impact de la Guerre froide sur les conditions de vie des citoyens français et sur le comportement de la société civile soumise à la pression de la propagande. Il s'agissait ainsi d'ouvrir le débat à partir de recherches récentes portant sur des sources en partie nouvelles ou peu exploitées, en privilégiant une approche « sociale » visant à aborder résolument les domaines de la guerre idéologique, des médias et la manière dont le langage fut façonné, ainsi que les modèles comportementaux.

Projet 2013–2016

Publication en coédition des actes du colloque.

Partenariats

Institut d'histoire du temps présent
Université de Paris I–Panthéon-Sorbonne
Institut historique allemand

Population et immigration

Programme n°3 – Les dossiers d'accès à la nationalité française

Enjeu

Demandes historiques et administratives se conjuguent depuis des années sur ces dossiers pour lesquels les Archives nationales ont élaboré des instruments de recherche qui doivent être poursuivis et développés : bases *NAT* (dossiers de naturalisation) et *NATNUM* (décrets de naturalisation). Ces instruments de recherche se prêtent particulièrement bien au développement de plates-formes collaboratives.

Projet 2013–2016

- Numérisation et mise en ligne dans la salle des inventaires virtuelle des dossiers de naturalisation (22 millions de vues).
- Mise en ligne de la base *NATNUM* et développement d'une plate-forme collaborative.

Partenariats

Département des Archives du ministère de la Justice
Ministère des Affaires étrangères et européennes/sous-direction des naturalisations
Cité nationale d'histoire de l'immigration
École des hautes études en sciences sociales

Contrôle et identification des personnes

Programme n°4 – Fichés ?

Enjeu

Les Archives nationales se penchent, à l'occasion d'une exposition organisée à la fin de l'année 2011 sous le titre de *Fichés ?*, sur la question de l'identification des individus par la photographie. Identifier, reconnaître, recenser, classifier, contrôler : c'est bel et bien la question de l'identification qui a occupé historiquement la première production de portraits photographiques, avec le fichage photographique, dès le Second Empire, des malfaiteurs et déviants en tous genres. À partir des années 1880, l'État républicain multiplie ses prérogatives de contrôle et d'évaluation des citoyens français et étrangers. Dans le domaine de la police judiciaire, la naissance et le développement du bertillonnage fixent des normes de prise de vue et entraînent la production de fichiers aux dimensions jamais atteintes. Alors que le début du xx^e siècle voit se développer le fichage désormais systématisé des nomades puis des étrangers, le fichage de l'ensemble des citoyens, entamé dès les années 1920 à Paris, se généralise sous le régime de Vichy avec l'instauration de la première carte d'identité des Français obligatoire.

Cette question de l'identification et du contrôle des individus, dont l'exposition *Fichés ?* constitue un premier angle d'étude, sera approfondie dans les années à venir autour de différents fonds conservés aux Archives nationales.

Projet 2013-2016

- Pour mémoire : la fin de l'année 2011 est marquée par une exposition intitulée *Fichés ?* ; l'édition d'un catalogue et d'un livret d'aide à la visite ; la création d'un accompagnement pédagogique à l'exposition ; et l'organisation de tables rondes transdisciplinaires sur les processus d'identification.
- Valorisation de la banque de données des plaques de verre du ministère de l'Intérieur.
- Numérisation du fichier central de Police générale.
- Création d'un atelier pédagogique sur le site de Fontainebleau en lien avec les dossiers nominatifs qui y seront conservés.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France / bureau des Missions / mission des Archives auprès du ministère de l'Intérieur
Réseau des archives territoriales
Archives et musée de la préfecture de police de Paris
Cité nationale d'histoire de l'immigration
École des hautes études en sciences sociales
Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Université de Cergy – Pontoise
Institut d'études politiques de Paris
Centre national de la recherche scientifique / CESDIP

Programme scientifique

Programme n°5 – Droit et société : la société française au crible du droit civil

Enjeu

Le droit de la famille (divorces, tutelles, curatelles, interdictions, droit des mineurs, etc.), l'aide judiciaire, l'état civil et la nationalité et toutes les matières du droit civil en général (y compris les projets de lois) que traitait le ministère de la Justice, sont illustrés par la sous-série BB/16. Elle contient la correspondance générale de la Division civile, depuis 1790 jusqu'en 1932, correspondance avec tous les tribunaux et les particuliers de France. Après 1900, aucun instrument de recherche ne permet de s'orienter dans les dossiers de cette sous-série, classés chronologiquement.

Projet 2013-2016

- Réalisation d'un répertoire détaillé des dossiers de la sous-série BB/16 et intégration des références, permettant de faire des recherches par tri sur des thèmes, des lieux et des catégories sociales.
- Développement de l'accès aux dossiers de la Cour de cassation et du Conseil d'État afférant à ces questions.

Partenariats

Département des Archives du ministère de la Justice

Genre(s)

Programme n°6 – Histoire du (des) genre(s)

Enjeu

Les études portant sur l'histoire du genre, des modalités de construction sociale, politique et économique, des différenciations, des identités sexuelles et des conditions de domination à l'origine de la définition et de la partition générique, ont connu un important développement en France durant les deux dernières décennies. Elles privilégient cependant pour l'heure, outre les sources littéraires, un type relativement restreint de production documentaire, et notamment la presse.

En s'associant avec l'université de Paris 8, le centre de la Fédération Genre en France, d'autres laboratoires ainsi que le CNRS, les Archives nationales souhaitent apporter leur expertise scientifique dans l'investigation de masses documentaires peu explorées sous cet angle : archives judiciaires, archives de la police, documents fiscaux, mais aussi ensemble de la production administrative dans une approche systématique et sérielle. La représentativité des femmes au sein de l'administration mais aussi des entreprises, des associations, des syndicats et des partis politiques pourrait ainsi constituer un angle d'étude intéressant.

Projet 2013-2016

- Repérage de sources autour de thématiques données.
- Établissement de corpus.
- Conception de bases de données.
- Organisation d'une journée d'étude sur les sources de l'histoire du genre.

Partenariats

Réseau des archives territoriales
Université de Paris 8
Centre national de la recherche scientifique
Réseau international EuGeStA
Réseau européen sur les Gender studies

Programme scientifique

Axe n°2. Du territoire à la ville, de la ville au bâti

Paris, une ville, une capitale

Programme n°1 – La demeure médiévale à Paris

Enjeu

Afin d'inaugurer une série de programmes portant sur l'espace urbain et, en particulier, sur Paris, un projet de valorisation associant chercheurs et institutions partenaires des Archives nationales est envisagé pour la fin de l'année 2012 autour sur le thème de la demeure médiévale à Paris. Ce projet, qui trouvera plusieurs déclinaisons à travers une exposition médiane, la publication d'un catalogue et d'un livret de visite, la réalisation d'applications multimédias et la tenue d'un colloque ou d'une journée d'étude, vise à dresser un panorama de l'habitat parisien, de son contexte cartographique et urbanistique, jusqu'aux pièces qui en composent l'ordinaire. Les termes géographiques retenus correspondent à l'enceinte de Charles V, avec ses faubourgs les plus urbanisés, et envisagent une typologie large des demeures à considérer, à l'exclusion des établissements religieux et des palais. Ce projet permettra de mettre en valeur les fonds des Archives nationales, principalement ceux du Minutier central des notaires de Paris, de la Section ancienne et de la Section des cartes, plans et photographies, mais aussi les fonds et collections d'autres institutions (AP-HP, BHVP, INHA, département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris). Il pourra donner lieu à d'autres prolongements comme des publications en ligne ou la réalisation de recherches conjointes à partir des fonds des Archives nationales sur l'histoire de l'espace urbain, de l'habitat du Moyen Âge à nos jours ou encore sur l'histoire des institutions parisiennes.

Projet 2013-2016

– Pour mémoire : la fin de l'année 2012 sera marquée par le montage d'une exposition; l'édition d'un catalogue-ouvrage de référence à portée didactique et d'un livret d'aide à la visite; la réalisation de productions numériques et multimédias; la création d'un parcours de visite à destination des élèves du primaire et du collège sur le thème de *La demeure parisienne au Moyen Âge dans le quartier du Marais* ; la création d'un atelier pédagogique pour les élèves de seconde sur le thème *Représenter la ville: expression des pouvoirs?*; la création d'un atelier de pratique artistique pour les élèves du primaire et du collège intitulé *Dans l'atelier d'un tailleur de pierre : motifs et décors sculptés dans la demeure parisienne au Moyen Âge* ; la création d'un atelier-conte sur *Le trésor du connétable : évocation de la vie d'un grand seigneur du Moyen Âge* ; et l'organisation d'un colloque ou d'une journée d'études à vocation interdisciplinaire.

– Poursuite des ateliers pédagogiques.

– Publications en ligne.

Partenariats

Archives de Paris

Centre de topographie parisienne

Bibliothèque historique de la Ville de Paris

Musée Carnavalet

Musée du Louvre

Bibliothèque nationale de France
Université de Paris IV–Sorbonne/UFR d'archéologie et d'histoire de l'art (Centre André-Chastel)
Université de Picardie
Musée de Cluny
Institut national d'histoire de l'art
Assistance publique des hôpitaux de Paris
Hôpital des Quinze-Vingts
École des hautes études en sciences sociales

Programme n° 2 – L'architecture et ses décors à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles

Enjeu

Les fonds des Archives nationales constituent une source exceptionnelle pour étudier l'urbanisme, l'art et l'architecture ainsi que la société de l'époque classique, que ce soit le fonds du Minutier central des notaires de Paris ou celui de la Maison du roi ou de la Chambre des bâtiments notamment. De nombreux travaux ont déjà été publiés et seront poursuivis dans les années à venir. La présence des hôtels de Soubise et de Rohan sur le site de Paris constitue par ailleurs une formidable opportunité de valoriser ces ensembles architecturaux ainsi que leurs décors.

Projet 2013–2016

- Poursuite de l'inventaire des procès-verbaux d'expertise des greffiers des bâtiments de Paris.
- Repérage systématique des marchés d'architectes dans les fonds du Minutier central des notaires de Paris.
- Poursuite des ateliers pédagogiques sur l'*Architecture et les décors des hôtels de Soubise et de Rohan* (primaire et secondaire) et sur le quotidien d'un habitat noble au Siècle des lumières (ateliers : *Jeux d'enfants au XVIII^e siècle* (primaire), *Bal chez la princesse* (primaire), *La vie quotidienne dans un hôtel du Marais au XVIII^e siècle* (primaire et collège) et *Contes et récits de la princesse*).
- Restauration et installation des boiseries de la Chancellerie d'Orléans dans l'hôtel de Rohan, grâce au partenariat noué entre le ministère de la Culture et de la Communication, la Banque de France et le World Monuments Fund.
- Aménagement de « points de vue » bien signalisés sur les cours du site de Paris où le public ne peut pas circuler.
- Création d'un parcours commenté des jardins du site de Paris.
- Création d'un centre de recherche sur les décors parisiens.

Partenariats

Archives de Paris
Centre de topographie parisienne
Université de Paris 1 Panthéon–Sorbonne
Groupe Histoire Architecture Mentalités Urbaines (qui organise, depuis deux ans, son université d'été sur le thème Paris au XVIII^e siècle)
World Monuments Fund

Programme scientifique

Programme n° 3 – Connaissance de Paris et de ses mutations à travers sa topographie et sa cartographie

Enjeu

Les Archives nationales disposent, grâce au Centre de topographie parisienne (unité mixte de recherche CNRS/AN), d'un pôle d'expertise sur le parcellaire parisien.

Projet 2013-2016

- Intégration, dans un système d'information géographique, des dépouillements déjà réalisés que viendront abonder les dépouillements ultérieurs. Ce programme doit s'accompagner d'une mise en valeur des nombreux plans relatifs à Paris conservés dans les fonds des Archives nationales, par le biais d'opérations de numérisation et d'expositions.
- Poursuite des ateliers pédagogiques pour les élèves de primaire et secondaire sur Paris en cartes (déclinaison des quartiers de Paris du xvii^e siècle à la fin du xix^e siècle), Paris 1730, d'après le plan de Turgot, et Chemin de fer et transformations de Paris au xix^e siècle.

Partenariats

Archives de Paris
École des hautes études en sciences sociales

Histoire du bâti

Programme n° 4 – Conduite d'un projet architectural

Enjeu

Dans le cadre d'un partenariat entre le Service interministériel des Archives de France, la Cité de l'architecture et du patrimoine et les Archives nationales, les Archives nationales sont amenées, dans les années qui viennent, à développer leur collaboration avec le Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle de l'Institut français d'architecture afin de concourir à la préservation, au classement, à la diffusion et à la valorisation des archives d'architectes ou d'agences d'architecture.

Projet 2013-2016

- Collecte de fonds privés d'architectes ou d'agences d'architecture.
- Mise en œuvre de programmes de conservation adaptés aux différents supports.
- Classement et inventaire.
- Opérations de valorisation.
- Poursuite de l'atelier pédagogique pour les élèves du primaire et du secondaire et les étudiants de l'enseignement supérieur et des écoles d'architecture sur *le patrimoine architectural aux Archives nationales du xiv^e au xx^e siècle*.

Partenariats

Cité de l'architecture et du patrimoine / Institut français d'architecture / Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle
Réseau des archives territoriales

Préservation de l'environnement et aménagement du territoire

Programme n° 5 – Climat : histoire et sources

Enjeu

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national d'adaptation au changement climatique porté par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et du Logement, Météo France et les Archives nationales se sont associées pour lancer un vaste plan de sauvegarde et de diffusion de documents météorologiques datant de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960. Ces documents, qui sont constitués de relevés de stations de météorologie, de cartes de prévisions météorologiques, de documents d'études et de synthèses, sont essentiels à la compréhension de l'histoire du climat et, par conséquent, à l'élaboration des schémas climatiques de demain.

Ce programme a fait l'objet d'une convention de partenariat scientifique signée en février 2011 et bénéficie du mécénat de la Fondation BNP Paribas et du soutien d'une cinquantaine de scientifiques français, européens et anglo-saxons, météorologues, océanologues, géophysiciens et historiens.

Projet 2013-2016

- Repérage des sources.
- Numérisation.
- Valorisation des données de l'histoire du climat.
- Création d'ateliers pédagogiques pour les élèves du primaire, secondaire et supérieur (en géographie, urbanisme et architecture) autour des thématiques du tourisme et de l'aménagement des zones littorales et de montagnes.

Partenariats

Météo France

Programme n° 6 – Domestication des espaces naturels : la restauration des terrains de montagne

Enjeu

Les services de Restauration des terrains de montagne sont le fruit de la politique engagée à partir de 1860 par le ministère de l'Agriculture pour lutter contre les effets de la déforestation sur l'érosion des sols en montagne, avant que leur activité ne s'étende par la suite à la gestion des risques géologiques et des avalanches. Les collections photographiques, constituées par les ingénieurs, de 1880 à la Première Guerre mondiale — la production s'amointrit par la suite même si elle perdure jusqu'aux années 1960 —, sont d'une grande richesse à la fois matérielle et documentaire. La diversité des techniques et des supports utilisés, de la plaque de verre au tirage papier, offre un reflet de l'histoire de la photographie. Et, sur le plan documentaire, cet ensemble propose un panorama exhaustif des paysages de montagne français et de leur évolution, de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, avec une prédominance cependant des paysages alpins et savoyards. En outre, les ingénieurs – photographes amateurs – se sont ponctuellement intéressés aux folklores et aux populations installées sur les terrains étudiés, ce qui contribue

Programme scientifique

à faire de ce fonds un support de recherche ethnologique.

Conservé actuellement par la Mission des Archives de France au ministère de l'Agriculture, ce fonds, qui est inventorié, pourrait être très prochainement versé aux Archives nationales et faire l'objet d'actions de valorisation.

Projet 2013-2016

- Versement des collections photographiques des services de Restauration des terrains de montagne.
- Numérisation en vue de leur mise en ligne dans la salle des inventaires virtuelle, associée à l'instrument de recherche correspondant.
- Publication et exposition.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France/bureau des Missions/mission des Archives auprès du ministère de l'Agriculture
Réseau des archives territoriales

Programme n° 7 – Territoires traversés et mobilité

Enjeu

Les Archives nationales et le groupe de recherche P2M, Pratiques de la mobilité, travaillent conjointement depuis un an, dans le cadre de séminaires, sur les sources existant sur la thématique de la mobilité. Le potentiel des fonds conservés est à la hauteur de ce que la seconde moitié du xx^e siècle a connu en termes d'aménagement du territoire et de projets et réalisations en matière de transports. Il s'agit donc de révéler de nouveaux gisements de sources pour l'historien contemporainiste.

Projet 2013-2016

- Repérage de sources.
- Organisation d'ateliers de formation à la méthodologie de recherche en archives sur le thème de la mobilité avec présentation et critique de documents originaux.

Partenariats

Réseau des archives territoriales
Centre national de la recherche scientifique/Groupe P2M
Fondation nationale des sciences politiques
Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Axe n° 3. La France en guerre

Les fonds des Archives nationales offrent, avec ceux du ministère de la Défense (Service historique de la Défense) et du ministère des Affaires étrangères et européennes (direction des Archives), un éclairage unique sur le fonctionnement institutionnel et politique de l'État français durant les périodes de conflits qui ont jalonné le xx^e siècle.

La singularité des Archives nationales réside dans la richesse et la diversité des fonds conservés, qu'ils soient d'origine publique ou privée, dans une politique de collecte active et désormais éprouvée, dans une connaissance approfondie des fonds ancrée sur des travaux pionniers de description menés dès les années 1950 et poursuivis jusqu'à aujourd'hui. Les Archives nationales ont ainsi acquis, notamment en ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale, une forme de spécialisation historique et une compétence reconnue. Ces atouts se traduisent par une présence affirmée dans les milieux liés à la Seconde Guerre mondiale et par les liens tissés avec tout un réseau de partenaires institutionnels (anciens résistants et déportés, associations, fondations, musées, centres de recherche).

Des sources, de provenances multiples, permettent en outre d'appréhender l'histoire des autres grands conflits contemporains (Première Guerre mondiale, guerre d'Algérie, etc.), mais aussi plus généralement la thématique de la guerre avec les mutations institutionnelles qu'elle peut engendrer, l'histoire politique et sociale, les destructions et dommages de guerre et les grandes politiques de reconstructions, la question des sorties de guerre et la manière dont elles ont conditionné le visage de l'Europe.

Première Guerre mondiale

Programme n° 1 – Pour un centenaire de la Première Guerre mondiale (1914–1918/2014–2018)

Enjeu

À travers les fonds des Archives nationales, se dessine une histoire de la Première Guerre mondiale : histoire des mutations politiques en germe au moment où éclate le conflit et qu'il contribue à orienter et structurer durablement ; histoire d'un fonctionnement institutionnel particulier, d'une administration de guerre spécifique, et de ses répercussions en termes socio-économiques ; histoire enfin d'une sortie de guerre marquée par une reconstruction à plusieurs strates (administrative, économique, architecturale, politique, intellectuelle).

La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale offre l'occasion de mettre en lumière les fonds conservés ainsi que les nombreux et importants travaux de reconditionnement, de classement et de description réalisés sur ces fonds.

Projet 2013–2016

- Participation au Guide des sources sur la Première Guerre mondiale piloté par le Service interministériel des Archives de France.
- Montage d'une exposition sur Jean Jaurès autour de la figure de l'homme, qui permet de traverser les évolutions du paysage politique français de la Belle Époque au basculement dans le conflit.
- Montage d'une exposition-dossier sur l'entrée en guerre.

Programme scientifique

- Mise en valeur des témoignages (fonds privés notamment) de contemporains – hommes politiques, intellectuels, artistes, etc. – sur leur vie pendant le conflit. Cette mise en valeur est à penser en termes de médiation culturelle et d'utilisation des outils multimédias les plus innovants. Elle pourra s'inscrire dans le cadre de la participation des Archives nationales au Labex *Arts-H2H*, porté par l'université de Paris 8, et auquel participe notamment le Centre Pompidou-Metz dont l'implication dans le programme des commémorations 1914–1918 commence dès 2012.
- Mise en ligne des listes communales des Morts pour la France établies dans le cadre du Livre d'or de la Première Guerre mondiale.
- Numérisation et mise en ligne de l'état civil des régiments.
- Création d'ateliers pédagogiques.
- Mise en ligne de dossiers thématiques d'orientation de la recherche.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France
Réseau des archives territoriales
Ministère de la Défense /direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives
Institut historique allemand
Fondation Jean Jaurès
Centre Pompidou-Metz
Labex *Arts-H2H*

Seconde Guerre mondiale

La richesse des fonds conservés sur la période de la Seconde Guerre mondiale, qu'ils soient d'origine publique ou privée, permet d'aborder de nombreuses thématiques historiques, certains fonds ayant la particularité d'éclairer plusieurs thématiques différentes en même temps. L'exploitation des fonds peut ainsi être envisagée sous différents angles d'attaque et démultiplie d'autant les possibilités de recherche.

Programme n° 2 – Résistance et répression

Enjeu

Les fonds des Archives nationales permettent, de par leur richesse, d'aborder de multiples aspects de l'histoire de la Résistance et de sa répression. Il s'agit, en ce domaine, de poursuivre la sauvegarde de fonds d'origine privée, de classer prioritairement des fonds disposant d'instruments de recherche sommaires et démultiplier l'offre numérique des Archives nationales en la matière.

Projet 2013–2016

- Poursuite de la collecte des fonds d'origine privée, visant plus particulièrement les compagnons de la Libération, dans le cadre de la campagne nationale de sauvegarde des archives de la Résistance et de la Déportation en mains privées, conduite depuis 2001 avec la Fondation de la Résistance et le ministère de la Défense (DMPA).
- Reprise de la collecte raisonnée des témoignages oraux en lien avec les fonds conservés.
- Poursuite du classement des fonds privés (ex. fonds du mouvement Combat et du réseau Manipule).
- Classement du fonds du Bureau central de renseignements et d'action, en vue de

- la coédition avec le ministère de la Défense d'un instrument de recherche commun.
- Classement du fonds de la Section spéciale de la Cour d'appel de Paris (sous-série Z/4).
 - Poursuite de la numérisation de grands corpus papier et audiovisuel (dossiers départementaux du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, témoignages audiovisuels sur la Résistance).
 - Valorisation de la mise en ligne de documents par une présentation raisonnée sur le futur portail Internet des Archives nationales, en liaison avec le Musée de la Résistance en ligne, porté par l'Association pour des études sur la Résistance intérieure (AERI).
 - Poursuite des ateliers pédagogiques *Signes de la Résistance, signes de la collaboration : affiches de la Seconde Guerre mondiale*.
 - Création d'ateliers pédagogiques, avec le Musée de la Résistance nationale, autour des fonds sonores du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de fonds d'origine privée récemment entrés aux Archives nationales.
 - Création de supports pédagogiques dans le cadre du Concours national de la résistance et de la déportation (un dossier sur *la répression pendant la Seconde Guerre mondiale* est d'ores et déjà en ligne sur le site Internet des Archives nationales).

Partenariats

Réseau des archives territoriales
Fondation de la Résistance
Ministère de la Défense /direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives et Service historique de la Défense
Centre de recherche en histoire quantitative de Caen
Centre d'histoire et de recherches sur la Résistance de Besançon
Association pour des études sur la Résistance intérieure
Musée de la Résistance nationale à Champigny

Programme n° 3 – Internement et déportation

Enjeu

La variété des sources, d'origine publique et privée, écrites ou orales, conservées aux Archives nationales sur l'histoire de la déportation en font un acteur important dont la place au sein d'un réseau composé d'institutions et de partenaires associatifs est à réaffirmer.

Il s'agit, en outre, d'améliorer l'accès à l'application *CAIMAN* (recueils de témoignages d'anciens déportés), avec possibilité de diffusion optimisée auprès du public, dans les espaces de recherche comme de valorisation.

Projet 2013-2016

- Classement du fonds Marie-Céline de Dorlodot, chef de la Mission belge de recherches en France.
- Poursuite de la numérisation de grands corpus papier et audiovisuel (témoignages recueillis par le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale sur la déportation, témoignages sonores et audiovisuels sur la résistance et la déportation).
- Poursuite du travail engagé avec la Fondation pour la Mémoire de la Déportation sur la conservation et la valorisation de sa vidéothèque.
- Reprise d'un programme de recherche sur l'internement : recensement des sources sur les lieux d'internement, en lien avec l'enquête conduite par la Fonda-

Programme scientifique

tion pour la Mémoire de la Déportation ; typologie des internés, etc.
– Lancement d'un programme de recherche sur les déportés appuyé sur l'exploitation de l'application *CAÏMAN*, en lien avec les programmes Résistance et répression.
– Poursuite de l'atelier pédagogique sur *Los republicanos españoles en Francia (1939-1945)* (atelier en espagnol proposé dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes, des disciplines non linguistiques (DNL histoire) et du bilinguisme (« Bachibac », baccalauréat franco-espagnol)).
– Création de supports pédagogiques dans le cadre du Concours national de la résistance et de la déportation.

Partenariats

Réseau des archives territoriales
Fondation pour la Mémoire de la Déportation
Institut d'histoire du temps présent
Centre de recherche en histoire quantitative de Caen

Programme n° 4 – Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale

Enjeu

Les Archives nationales ont mené, depuis une vingtaine d'années, d'importants travaux autour de cette problématique : participation à la Mission Mattéoli [1997-2000] ; classement et publication de l'inventaire des archives du Commissariat général aux questions juives et du Service de restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation (sous-série AJ/38) [1998] ; microfilmage de l'ensemble de ces archives grâce à un partenariat avec l'Holocaust Memorial Museum [1996] et un mécénat de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah [2002-2007] ; mise en œuvre de parcours croisés à vocation pédagogique avec le Mémorial de la Shoah. Ces travaux seront naturellement poursuivis dans les années à venir.

Projet 2013-2016

– Mise en ligne dans la salle des inventaires virtuelle des « fichiers juifs » (sous-série F/9)
– Enrichissement de l'inventaire des archives du Commissariat général aux questions juives (sous-série AJ/38) par une description fine des dossiers de spoliations.
– Classement des archives de la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France (Mission Mattéoli) et de la Commission d'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS).
– Poursuite des ateliers pédagogiques sur *La vie quotidienne en France sous l'Occupation*, créé en partenariat avec le Mémorial de la Shoah, et sur Vichy et les spoliations.

Partenariats

Réseau des archives territoriales
Fondation pour la mémoire de la Shoah
Mémorial de la Shoah
Holocaust Memorial Museum
Commission d'indemnisation des victimes de spoliations

Programme n° 5 – Juridictions d’exception

Enjeu

Ce programme prend en compte l’ensemble des juridictions d’exception ayant siégé pendant la période des années 1940, qu’elles aient été instaurées par le régime de Vichy ou, après la Libération, par le régime républicain restauré, et la mise en place de nouvelles institutions. Il s’agit des fonds de la section spéciale de la Cour d’appel de Paris (sous-série Z/4), de la Cour suprême de justice (sous-série 2W), de la Cour de justice de la Seine (sous-série Z/6) et de ses chambres civiques (sous-série Z/5), de la Haute Cour de justice (sous-série 3W), du Tribunal d’État (sous-série 4W) et de la Cour de sûreté de l’État (sous-série 5W).

Ces archives, d’un volume important, nécessitent un très important travail de conservation et de classement afin de sauvegarder des fonds dans un état matériel parfois très délicat et permettre leur exploitation scientifique. D’une extrême richesse, que ce soient les dossiers de procédures eux-mêmes ou les scellés les accompagnant, elles constituent un corpus incontournable pour l’étude des « années noires » et plus généralement de la décennie 1940, documentant aussi bien l’histoire de la Résistance que de la collaboration, l’étude de l’appareil d’État que la vie quotidienne dans toutes ses dimensions, économiques, culturelles et intellectuelles, politiques, etc. Elles permettent enfin d’appréhender de manière privilégiée, sur la base concrète du fonctionnement judiciaire dans une période de crise, la nature de ce qui est en jeu dans l’exercice du pouvoir : l’autorité qui fonde l’action de l’État au nom de laquelle il est légitime de sanctionner, de réprimer et comment.

Projet 2013–2016

Récolement et reconditionnement des fonds concernés.

Classement.

Numérisation.

Élaboration d’un outil documentaire.

Partenariats

Archives de Paris

Université de Paris 1 Panthéon – Sorbonne / Centre Malher

Centre national de la recherche scientifique / UMR Identités, Relations internationales et civilisations de l’Europe

Programme n° 6 – Victimes des persécutions nazies

Enjeu

Les Archives nationales ont reçu, en 2011, au nom de la France, la copie des archives numérisées du Service international de recherches de Bad Arolsen concernant les victimes des persécutions nazies. Sous le pilotage du Service interministériel des Archives de France et grâce à une coopération étroite avec la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères et avec la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense, ces ressources numérisées, particulièrement riches et complexes, seront disponibles aux Archives nationales grâce à des solutions technologiques adaptées et permettront ainsi de répondre aux attentes des citoyens et des chercheurs.

Programme scientifique

Projet 2013-2016

- Mise à disposition, aux Archives nationales, des ressources numériques du Service international de recherches de Bad Arolsen.
- Lancement d'un programme de recherche sur les personnes déplacées après la Seconde Guerre mondiale, appuyé sur l'exploitation des ressources numériques du Service international de recherches de Bad Arolsen et de celles du fonds de l'Organisation internationale pour les réfugiés (sous-série AJ/43).

Partenariats

Service interministériel des Archives de France
Ministère des Affaires étrangères et européennes/direction des Archives
Ministère de la Défense/direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives
Service international de recherches de Bad Arolsen
Holocaust Memorial Museum

Programme n°7 – Mémoire et histoire de la Seconde Guerre mondiale

Enjeu

Les Archives nationales ont, depuis de longues années, mis leurs compétences et leurs savoir-faire à la disposition des propriétaires privés d'archives, et notamment des fédérations et associations liées à la Seconde Guerre mondiale. L'année 2011 a ainsi vu l'entrée aux Archives nationales du fonds de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (UNADIF). Ces actions d'appui scientifique et de collaboration en vue de la sauvegarde de fonds majeurs pour appréhender l'histoire et la mémoire des disparus de la Seconde Guerre mondiale seront poursuivies dans les années à venir.

Projet 2013-2016

- Poursuite de la collecte des fonds d'origine privée, visant plus particulièrement les archives des fédérations et associations.
- Lancement d'un programme de recherche sur les anciens résistants et déportés dans la société française de la seconde moitié du XX^e siècle.
- Classement de fonds d'archives d'anciens acteurs de la période devenus historio-graphes de la Seconde Guerre mondiale (Henri Noguères, Henri Michel, Gilles Lévy)

Partenariats

Réseau des archives territoriales

Reconstruire la France

Programme n° 8 – Sortie de guerre et reconstitution des régions sinistrées

Enjeu

Les Archives nationales conservent de nombreux fonds, tant d'origine publique que privée, permettant d'appréhender les lendemains de guerre que ce soit la question des sorties de guerre, notamment sur le plan des relations internationales, que des politiques mises en œuvre en matière économique mais aussi de reconstruction et d'aménagement des régions sinistrées et de logement et d'indemnisation des victimes.

Projet 2013-2016

– Classement et mise en valeur des fonds d'origine publique (AJ/28 Dommages de guerre, 75/AJ Groupements de sinistrés, F/21 Comités pour la reconstitution des régions dévastées, archives du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, etc.).
– Classement et mise en valeur des fonds privés d'architectes (Perret, Lurçat, Gillet, Tournon, Laprade).

Partenariats

Service interministériel des Archives de France/bureau des Missions/mission des Archives auprès du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement du territoire

Ministère des Affaires étrangères et européennes/direction des Archives

Réseau des archives territoriales

Cité de l'architecture et du patrimoine/Institut français d'architecture/Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle

Programme scientifique

Axe n° 4. Du politique à la politique

Les fonds des Archives nationales, qu'ils soient d'origine publique ou privée, constituent une source privilégiée d'analyse de la politique au sens de l'art politique. Ils permettent ainsi d'appréhender de nombreuses questions relatives tant à l'homme politique, qu'aux facteurs d'accession au pouvoir — à travers par exemple la formation des élites politiques, les réseaux, mouvances et partis politiques, la représentativité des hommes et des femmes de pouvoir, les élections, le rôle politique des médias —, ou encore à la pratique du pouvoir, que ce soit par le processus de décision politique, le fonctionnement de l'institution présidentielle et, plus généralement, la mise en œuvre d'une politique.

Les programmes envisagés dans le cadre de cet axe privilégient une approche diachronique.

De l'homme politique à la fabrique du politique

Programme n° 1 – Les fonds privés des hommes politiques : de leur relation aux archives

Enjeu

Les Archives nationales conservent de nombreux fonds privés d'hommes politiques dont l'intérêt pour la recherche est tout à fait inestimable. Très complémentaires des fonds publics conservés, ils permettent, en effet, d'appréhender l'homme politique ou dans sa(ses) fonction(s) ou en dehors de celle(s)-ci de retracer son parcours, d'envisager ses centres d'intérêts, de connaître ses relations professionnelles et personnelles, de mesurer son cheminement et son(ses) engagement(s).

Projet 2013–2016

- Poursuite de la collecte et du classement des fonds d'archives d'hommes politiques du XX^e siècle.
- Mise en œuvre d'une collecte d'archives orales en lien avec les fonds conservés.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France /bureau des Missions
Réseau des archives territoriales
Fondation nationale des sciences politiques

Programme n° 2 – Prosopographie des élites politiques

Enjeu

Connaître le parcours des hommes politiques et de ceux qui les entourent est un moyen d'identifier les producteurs des fonds d'archives privées conservés, mais aussi de mieux cerner le rôle de chacun et d'envisager autrement les relations et les réseaux.

Projet 2013-2016

- Poursuite du travail de description des producteurs des fonds publics ou privés d'hommes politiques, dans le cadre du référentiel des producteurs.
- Réalisation d'une base de données prosopographique des conseillers des Présidents de la V^e République.
- Collecte de témoignages oraux.
- Projet de colloque sur *La présidence de François Mitterrand: les hommes, les cadres, l'écrit*.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France / bureau des Missions
Institut François-Mitterrand
Fondation nationale des sciences politiques
Université de Franche-Comté

Programme n° 3 – Réseaux, mouvances et partis politiques

Enjeu

Les fonds publics conservés aux Archives nationales, mais aussi un nombre important de fonds d'origine privée permettent d'aborder la question et l'histoire des partis politiques, de leur naissance et de leur évolution, ainsi que celle, plus diffuse, des réseaux et des mouvances politiques. Les éclairages sur cette problématique sont nombreux et invitent à croiser les sources.

Projet 2013-2016

- Poursuite de la collecte et du classement des fonds des partis politiques.
- Mise en œuvre d'une collecte d'archives orales en lien avec les fonds conservés.

Partenariats

Archives nationales du monde du travail
Réseau des archives territoriales
Université de Paris 8 (EA 1571)

Programme n° 4 – Archives du monde communiste

Enjeu

Ce projet se propose de créer un portail numérique sur les archives du monde communiste. Il comporterait six pôles : archives du Komintern, fonds français ; archives de surveillance de l'État français ; productions documentaires (brochures, tracts, presse, image) ; ouverture internationale (liens sur les sites et portails européens et mondiaux) ; ateliers des chercheurs et archivistes (mise en ligne des réflexions, publications des colloques, journées d'étude, etc. ; publications (mise en ligne des travaux).

Il inclut, en outre, un accroissement de la base de données, encore incomplète, *INCOMKA* (Commission internationale de la numérisation des archives du Komintern), qui propose à tout chercheur l'inventaire des fonds (22 000 pages) et plus d'un million de documents numérisés (seulement 5% du total des archives du Komintern).

Une optimisation des outils descriptifs et la multiplication des ressources numériques doivent offrir la possibilité de recherches plus précises sur les acteurs du

Programme scientifique

politique — en incluant des acteurs souvent méconnus (les traducteurs et traductrices, les secrétaires) —, mais également sur les logiques nationales et internationales.

Projet 2013–2016

Mise au point d'un portail Internet à destination des chercheurs et d'un public plus large.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France
Réseau des archives territoriales
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis
PRES Université de Bourgogne et Université de Franche-Comté

Programme n° 5 – Le politique en image

Enjeu

La seconde moitié du xx^e siècle est marquée par un recours de plus en plus important des institutions à l'image. Derrière cette évolution, se pose en filigrane la question de la représentation de l'État — dans ses diverses composantes —, dans la vie publique et dans la vie politique. Elle s'exprime de la manière la plus nette au sommet de l'État, étant donné le rôle qu'occupe le président de la République, notamment dans les institutions de la V^e République (et surtout depuis son élection au suffrage universel direct). La production du service photographique de l'Élysée illustre parfaitement cette évolution qui voit l'image passer d'un rôle d'outil d'information interne à celui d'outil de communication à destination des citoyens.

Projet 2013–2016

- Reconditionnement des fonds photographiques.
- Numérisation et mise en ligne des voyages officiels des chefs de l'État et présidents de la République (plaques de verre du service photographique du ministère de l'Intérieur jusqu'en 1953, puis photographies argentiques du service photographique de la Présidence de la République ainsi que fonds audiovisuels ainsi que fonds audiovisuels).
- Mise en œuvre d'un portail spécifique.
- Création d'un atelier pédagogique sur *La communication politique sous la V^e République*.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France / bureau des Missions / service des Archives et de l'Information documentaire de la présidence de la République
Réseau des archives territoriales

Programme n° 6 – Culture, patrimoine, histoire, mémoire : un enjeu politique

Ce programme est à définir avec les partenaires institutionnels directement intéressés à l'identification des corpus documentaires et à leur exploitation et leur valorisation.

Partenariats

Université de Paris-Nanterre
Université de Paris 8 (EA 1571)
Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

Exercice du pouvoir et prise de décision

Programme n° 7 – L'exercice de la fonction présidentielle

Enjeu

Dans le rôle nouveau et inédit que lui donne la Constitution de la V^e République, le Président acquiert une place centrale dans le paysage politique français. Les fonds présidentiels constituent ainsi un enjeu politique et historique très fort et demeurent aujourd'hui une source privilégiée d'analyse à la fois de la fonction présidentielle, du processus de la prise de décision et de la mise en œuvre d'une politique, ou encore de la représentation du pouvoir.

Les Archives nationales publieront en 2012 l'inventaire des archives présidentielles de Charles de Gaulle, cinquième volume d'une collection déjà illustrée par les archives des présidents Auriol, Coty, Pompidou et Giscard d'Estaing.

Projet 2013–2016

Poursuite du classement des archives présidentielles de François Mitterrand et de Jacques Chirac.
Publication d'un Guide des archives de la Présidence de François Mitterrand.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France / bureau des Missions / service des Archives et de l'Information documentaire de la présidence de la République
Institut François-Mitterrand

Programme n° 8 – Les cabinets ministériels, laboratoires de la décision politique

Enjeu

Les efforts engagés depuis de nombreuses années pour assurer la collecte des archives de cabinets ministériels, efforts désormais facilités par les nouvelles dispositions du Code du patrimoine (officialisation des protocoles de remise), rendent particulièrement nécessaire la valorisation de ces fonds. Plusieurs opérations sont envisagées, dans une collaboration très étroite avec le bureau des Missions ministérielles des Archives du Service interministériel des Archives de France.

Projet 2013–2016

– Réalisation d'un Guide de recherche des archives des cabinets ministériels sous la V^e République.
– Constitution d'enquêtes orales.

Programme scientifique

Partenariats

Service interministériel des Archives de France / bureau des Missions
Fondation nationale des sciences politiques

Rayonnement culturel, influences politiques : la France dans le monde

Programme n° 9 – Les consulats de France sous l’Ancien Régime

Enjeu

La correspondance consulaire sous l’Ancien Régime, qui est conservée, pour partie, au ministère des Affaires étrangères pour la correspondance reçue par les consuls et recueillie auprès des postes diplomatiques et, pour partie, aux Archives nationales pour la correspondance envoyée par les consuls au secrétariat d’État de la Marine qui avait alors en charge toute l’outre-mer, permet d’aborder de nombreuses problématiques et fait l’objet de l’intérêt renouvelé des chercheurs.

Les Archives nationales ont engagé de nombreux travaux d’inventaire sur ces fonds qui nécessitent une description analytique pour pouvoir être exploités. Ces travaux sont souvent le fruit d’un partenariat entre archivistes et historiens spécialistes de la zone géographique d’implantation du consulat. La correspondance des consuls de France à Athènes et Nègrepont a ainsi fait l’objet d’une publication en 1985, de même que celle du consulat de Constantinople en 1999, d’Alger en 2001 et de Saint-Pétersbourg en 2009. L’inventaire analytique de la correspondance des consuls de France à Livourne et à Cadix est actuellement en cours.

Projet 2013–2016

Réalisation d’un inventaire analytique de la correspondance de l’agent de la marine et du commerce à Madrid.

Partenariats

Ministère des Affaires étrangères / direction des Archives
Archives nationales d’outre-mer
Chambre de commerce et d’industrie de Marseille

Axe n° 5. Histoire de l'État et de l'administration : des institutions de l'Ancien Régime aux grandes politiques publiques du XXI^e siècle

Les fonds conservés aux Archives nationales rendent compte, en premier lieu, du fonctionnement des institutions et des administrations centrales de l'État. La connaissance fine acquise par le personnel scientifique des Archives nationales et du bureau des Missions ministérielles des Archives du Service interministériel des Archives de France sur les fonds conservés et, notamment, sur l'histoire de leurs producteurs et l'histoire de leur conservation, permet en outre d'enrichir l'approche de cette histoire institutionnelle et administrative qui constitue, avec la mise en évidence des mécanismes de décision, des problématiques fréquentes dans les sujets de recherche.

Prosopographie du personnel administratif

Programme n° 1 – Prosopographie du personnel administratif

Enjeu

Les archives publiques constituent une source majeure de connaissance du personnel de l'administration française, grâce notamment aux dossiers de carrière des fonctionnaires de l'État et aux dossiers de distinctions honorifiques. Ce large faisceau d'informations permet progressivement de constituer un véritable annuaire administratif de la France de l'Ancien Régime à nos jours.

Plusieurs programmes en cours seront, pour certains, achevés, pour d'autres, poursuivis.

La vocation du site de Fontainebleau, qui conservera notamment les fonds sériels de longue durée administrative, et en particulier les dossiers de carrière des fonctionnaires de l'État, permettra en outre de mettre l'accent sur ces sources, en œuvrant à leur collecte, à leur conservation, à leur description dans des instruments de recherche destinés à être publiés dans la salle des inventaires virtuelle, selon des modalités à définir en fonction de la nature des informations qu'ils contiendront, et à leur communication, en salle de lecture ou à distance, avec la création d'un nouveau service de communication en ligne.

Projet 2013-2016

– Réalisation d'un inventaire des lettres de provision d'offices des officiers royaux de l'Ancien Régime conservées dans le fonds de la Grande Chancellerie (sous-série V/1) pour les années 1640 à 1719 (les années 1720 à 1755 sont déjà accessibles en ligne en consultant la base *PROF*).

– Enrichissement de la base d'orientation prosopographique du personnel de l'administration française des XIX^e et XX^e siècles (base *QUIDAM*).

– Indexation automatisée des noms de personnes dans les almanachs et annuaires administratifs, en créant un lien entre les inventaires des dossiers de personnel des agents administratifs et les almanachs ou bottins (cf. axe 1, programme 2).

Programme scientifique

Partenariats

Service interministériel des Archives de France /bureau des Missions
Archives nationales d'outre-mer
Réseau des archives territoriales
Ministère de la Défense /Service historique de la Défense
Ministère des Affaires étrangères et européennes /direction des Archives
Bibliothèque généalogique
Réseau Mosare

Histoire institutionnelle de l'État sous l'Ancien Régime

Programme n° 2 – La chancellerie royale

Enjeu

Le fonds du Trésor des chartes constitue un des ensembles les plus emblématiques des Archives nationales. Pour autant, il ne dispose encore que d'un ensemble restreint d'instruments de recherche.

Projet 2013-2016

– Numérisation et mise en ligne dans la salle des inventaires virtuelle des registres de la chancellerie royale pour les règnes de Philippe le Bel à Jean le Bon (série JJ), en les associant aux inventaires analytiques correspondants, dématérialisés dans le cadre du chantier de dématérialisation.
– Poursuite des ateliers pédagogiques *Lettrines médiévales* et *Verba volant, scripta manent*.

Partenariats

Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle
École nationale des chartes
Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

Programme n° 3 – Le Conseil du Roi

Enjeu

Le fonds du Conseil du Roi (xvi^e–xviii^e siècle) présente un intérêt remarquable pour toutes les problématiques concernant l'époque moderne, sur l'ensemble du royaume. Des inventaires analytiques sont indispensables pour assurer au public l'accès à ce fonds. De 1937 à 1952, les Archives nationales ont bénéficié d'inventaires présentés dans le cadre de thèses d'histoire du droit, en complément des inventaires poursuivis sans relâche par les Archives nationales (le dernier inventaire publié en 2006 couvre la période 1724–1736). Ce travail sera poursuivi, en lien avec l'École nationale des chartes et la Maison de l'histoire de France qui proposent d'affecter à cette opération des vacations de recherche.

Projet 2013-2016

Poursuite des inventaires des arrêts du Conseil du Roi.

Partenariats

École nationale des chartes
Maison de l'histoire de France

Programme n° 4 – Le Parlement de Paris

Enjeu

Le fonds du Parlement de Paris, qui reste le plus important des Archives nationales quant à son métrage ou à son nombre d'articles (au nombre de près de 30 000), constitue un exemple de collaboration réussie avec un centre de recherche puisque, depuis 1953, le Centre d'étude d'histoire juridique, composante de l'UMR 7184 du CNRS (Institut d'histoire du droit), œuvre, en liaison étroite avec la Section ancienne des Archives nationales, à la connaissance et à la valorisation des archives de la cour suprême du royaume de France tant par l'analyse et l'indexation des registres de la fameuse série X que par la réalisation d'instruments de recherche, dont un *État méthodique des archives du Parlement de Paris* a été publié en 2011.

Projet 2013-2016

- Poursuite de la constitution de bases de données, de l'analyse et de l'indexation des grandes séries civiles et criminelles.
- Publication de l'édition du « recueil Pithou » (Parlement pendant la Ligue).
- Repérage et numérisation des lettres ornées et croquis des registres médiévaux et du XVI^e siècle.
- Publication et exposition.

Partenariats

Réseau des archives territoriales
Centre national de la recherche historique/UMR 7184 (Institut d'histoire du droit/
Centre d'étude d'histoire juridique)

Extension des domaines d'intervention de l'État à l'époque contemporaine

Programme n° 5 – État et économie

Enjeu

Il s'agit d'œuvrer à la mise en place d'outils permettant de pallier la dispersion relative des sources en matière d'histoire de l'économie d'une part, et des rapports étroits, complexes, accrus depuis un siècle, qu'entretiennent l'État et ses services avec elle d'autre part. Pour ce faire, il est nécessaire de travailler en étroite collaboration avec les archives du ministère des Finances, qui gère des masses documentaires extrêmement riches conservées à Savigny-le-Temple, formant un ensemble indispensable à la constitution d'un corpus commun sur le thème envisagé. À l'intérieur de ce thème, les pistes de recherche sont multiples et sollicitent des sources variées. Ils concernent ainsi, d'une part, les politiques publiques à caractère économique, en matière industrielle par exemple, et la mise en œuvre du Plan, l'aménagement du territoire, d'autre part la politique sociale. Sur l'autre

Programme scientifique

versant, l'histoire des organisations patronales, syndicales, notamment dans le rapport qu'elles entretiennent avec l'État, est à considérer, en prenant en compte les ressources conservées non seulement aux Archives nationales du monde du travail et au sein du réseau des archives territoriales, mais aussi dans les entreprises et des organisations elles-mêmes. Les archives d'entreprises constituent en outre une source incomparable à l'étude des conditions de travail.

Ces axes de recherche peuvent trouver un terrain ponctuel d'application : événements ou périodes ciblées correspondant à des mutations économiques et sociales, donnant lieu à une cartographie transversale des sources disponibles, aux Archives nationales et dans d'autres centres.

Projet 2013-2016

- Élaboration de guides de sources.
- Mise en œuvre d'ateliers pédagogiques à destination des lycéens et étudiants.
- Développement d'ateliers et de modules de formation sur les archives et l'histoire économique.
- Projet d'une exposition sur panneaux.
- Organisation de conférences.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France/bureau des Missions
Réseau des archives territoriales
Centre des archives économiques et financières
Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne
Université de Paris XIII
Association des historiens économistes

Programme n° 6 – État-providence, État social

Enjeu

Le maintien et/ou la réforme des ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, fondant l'État-providence, sont actuellement au cœur des débats politiques et société. En améliorant l'accès aux sources permettant d'en retracer les origines depuis la Révolution, les Archives nationales ont la possibilité d'enrichir ces réflexions et de les accompagner d'une mise en perspective historique. En 2005, la célébration des soixante ans des débuts de la Sécurité sociale a été l'occasion de manifestations diverses, auxquelles les Archives nationales avaient peu participé au regard de la richesse de leurs fonds. Le soixantenaire en 2015 constituerait donc pour elles un rattrapage, d'autant que les archives des ministères en charge depuis le XIX^e siècle de l'industrie, du travail, de la santé, de la prévoyance sociale et des secours (F/12, F/15 et F/22), dont certaines sous-séries sont encore mal connues, seront alors réunies avec les versements entrés plus récemment, d'origine ministérielle mais provenant aussi d'organismes publics (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et d'associations (AIDES), ou de personnalités de premier plan (fonds Pierre Laroque).

Projet 2013-2016

- Élaboration d'un outil de recherche présentant ces fonds audiovisuels, écrits, iconographiques dans leur diversité, sous forme de guide ou ressource interactive en ligne.
- Valorisation, par leur mise en ligne, des enquêtes orales relatives à l'histoire de la Sécurité sociale, lancées par le Comité d'histoire de la Sécurité sociale (CHSS).
- Organisation de journées d'étude.

Création d'un atelier pédagogique autour des archives sonores du Comité d'histoire de la Sécurité sociale.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France/bureau des Missions/mission des Archives auprès du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
Réseau des archives territoriales
Comité d'histoire de la Sécurité sociale
Université de Paris XIII

L'État, acteur de l'enseignement et de la culture

Programme n° 7 – Commandes, achats et attribution d'œuvres d'art de l'État depuis 1795 : l'État commanditaire (XIX^e–XX^e siècles) ; l'art photographié (projet ARCADE)

Enjeu

Créé en l'an VIII, le bureau des Beaux-Arts du ministère de l'Intérieur dont, aujourd'hui, le Fonds national d'art contemporain (FNAC) est le principal héritier, a laissé une suite ininterrompue et homogène de dossiers de 1795 à nos jours (sous-série F/21 et versements ultérieurs). Le projet ARCADE a permis la constitution d'une base de données, très pratiquée par les chercheurs en histoire de l'art et du patrimoine, qui décrit principalement, essentiellement pour la période 1795–1969, les dossiers :

- d'achats ou de subventions par l'État d'œuvres d'art (peintures, sculptures, objets d'art, estampes, etc.) ;
 - d'attribution de ces œuvres aux musées et édifices publics (mairies, églises, etc.).
- L'objectif du programme est de donner, à terme, une vision complète de la commande publique du début du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle.

Projet 2013–2016

- Repérage des nombreuses photographies (tirages) présentes dans les dossiers (complémentaires des albums), afin d'améliorer leurs conditions de conservation.
- Poursuite du projet ARCADE par la mise en œuvre d'un instrument de recherche unique intégrant l'ensemble des instruments de recherche existants (base ARCADE, répertoires de la sous-série F/21 et des versements faits à Fontainebleau) qui seront mis en ligne dans le cadre du plan d'orientation général de la salle des inventaires virtuelle. Sur cette base, il sera possible d'envisager, à long terme, la reprise de ces notices par un dépouillement des dossiers, permettant de les analyser finement et d'y repérer les documents graphiques et iconographiques.
- Poursuite de la numérisation et de la mise en ligne des dossiers (et notamment des photographies qu'ils comportent), associées à cet instrument de recherche.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France/bureau des Missions/mission des Archives auprès du ministère de la Culture et de la Communication
Institut national d'histoire de l'art
Fonds national d'art contemporain
École nationale supérieure des beaux-arts

Programme scientifique

Programme n° 8 – Mémoire des grandes lois de protection du patrimoine culturel (projet Mémoloi)

Enjeu

Le Centre de droit du patrimoine culturel et de droit de l'art a engagé, en 2010, un projet de recherche quadriennal consacré à la Mémoire des grandes lois de protection du patrimoine culturel, en lien avec l'École nationale des chartes et l'École pratique des hautes études.

Cette recherche, adossée à la constitution d'un corpus documentaire substantiel, a pour objet l'analyse des « grandes lois » qui forment l'ossature du droit du patrimoine culturel – telle que la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, celle du 2 mai 1930 sur les monuments naturels et les sites, celle du 27 septembre 1941 sur l'archéologie, celle du 1^{er} janvier 1979 sur les archives, celle du 31 décembre 1992 sur la circulation des biens culturels ou encore celle du 4 janvier 2002 sur les musées –, en vue d'étudier sous une double perspective, historique et juridique, leur genèse et le contexte de leur apparition, ainsi que de suivre leurs modifications successives. Une telle étude permettra ainsi de réfléchir à l'évolution et au devenir de ces lois, de déterminer la façon dont chaque loi a contribué à l'édification de la protection des biens auxquelles elle s'applique, et d'éclairer leurs possibles convergences.

Dans ce cadre, un recensement a été engagé afin d'identifier les sources primaires conservées aux Archives nationales.

Projet 2013–2016

- Accueil des équipes de chercheurs par les Archives nationales.
- Aide apportée pour l'identification des fonds pertinents par la mise à disposition d'un référent scientifique pour aider au repérage des cotes puis d'un assistant pour le repérage et la sélection des documents.
- Assistance archivistique et technique apportées par les Archives nationales pour la numérisation par le CNRS des documents sélectionnés.
- Participation du personnel scientifique des Archives nationales à la rédaction de notices pour les deux formes de publication envisagées : guide des sources et outil multimédia.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France / bureau des Missions / mission des Archives auprès du ministère de la Culture et de la Communication

Centre national de la recherche scientifique / Centre d'études sur la coopération juridique internationale, université de Poitiers et université de Paris-Sud XI

École nationale des chartes

École pratique des hautes études

Programme n° 9 – Histoire des universités et des établissements d'enseignement supérieur

Enjeu

Ce programme se décline en deux pans.

Le premier concerne les archives des universités et établissements d'enseignement supérieur. Il s'inscrit dans le cadre du travail engagé à l'initiative de la Chancellerie des universités visant, à la suite des commémorations de 2010–2011, à faire prendre conscience à la communauté universitaire de l'importance de son

patrimoine matériel et immatériel. Des initiatives dispersées existent venant soit d'archivistes (rectorat, université, Cité des mémoires étudiantes, grands instituts de recherche comme l'INSERM, l'INRA ou l'INRP), soit de chercheurs (historiens, sociologues des organisations ou de l'éducation, géographes mais aussi juristes et médecins). Une coordination, alliant l'expertise des chercheurs et des archivistes, permettrait cependant d'homogénéiser et de fédérer les énergies. Les Archives nationales, aux côtés de la Mission des Archives de France, pourraient jouer, dans cette entreprise, un rôle de conseil et d'accompagnement, apportant leur expertise et anticipant les versements à venir pour les archives des établissements universitaires parisiens.

Le second consiste en un projet de partenariat avec les universités de Paris XIII-Villetaneuse et Paris XII-Créteil. Le projet cherche à structurer un réseau régional pluridisciplinaire de recherche et à constituer, d'ici 2015, les outils et les bases d'un travail de référence sur l'histoire des universités franciliennes en s'intéressant, notamment, à la mise en forme de l'espace universitaire depuis les premières réflexions de désengorgement de la Sorbonne jusqu'à la création des universités des villes nouvelles.

Projet 2013-2016

Classement des archives.

Rédaction d'instruments de recherche.

Constitution de corpus d'archives orales.

Exploitation systématique des fonds.

Création de bases de données en vue de leur mise en ligne.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France/bureau des Missions/mission des Archives auprès du ministère de l'Éducation nationale

Archives de Paris

Archives départementales de Seine-Saint-Denis

Archives départementales du Val-de-Marne

Archives départementales des Hauts-de-Seine

Archives du rectorat de Paris

Université de Paris XIII-Villetaneuse

Université de Paris XII-Créteil

Université de Paris X

Université de Paris VII

Université de Paris 8

École des Ponts ParisTech/Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés

Institut national de recherche pédagogique

Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants/Cité des mémoires étudiantes

Association des archivistes français/Section Aurore

Programme n° 10 – L'histoire des Archives nationales: de l'histoire d'une institution à celle des fonds qu'elle conserve

Enjeu

Si l'histoire administrative, et surtout architecturale, des Archives nationales a pu faire l'objet ces dernières années de synthèses précieuses, la connaissance historique du passé, ancien et, plus encore, récent, de l'institution reste un champ

Programme scientifique

d'exploration d'autant plus vaste qu'il est destiné à voir ses usages et ses implications se démultiplier avec la modernisation en cours de l'institution. Le redéploiement des Archives nationales sur trois sites en 2012 marque assurément un tournant majeur dans l'histoire de l'institution. Un tel contexte justifie à lui seul de mettre en place un chantier scientifique durable sur l'histoire des fonds d'archives comme sur celle des personnes qui les ont traités, en envisageant même, au-delà, la manière dont ces fonds ont pu être « lus » ou utilisés sur une longue durée, de la communication administrative à la recherche historique.

L'histoire des Archives nationales ne constitue en effet en aucun cas la simple histoire monographique d'une institution. Dans la mesure où elle est indissociable de la direction des Archives de France, elle concerne en définitive l'histoire de la profession d'archiviste dans son ensemble, celle des pratiques et des politiques archivistiques en France, mais aussi du traitement des fonds par les services versants et par les archivistes et, au-delà, celle des usages et de la consultation des archives elles-mêmes depuis deux siècles, et donc d'une grande partie de l'activité juridique, historiographique et généalogique de la France.

Les sources sont à la fois abondantes et dispersées au sein de l'institution. Elles permettent de dresser une histoire de l'institution elle-même, mais aussi de nourrir une connaissance toujours plus fine de l'histoire des fonds d'archives conservés en son sein et de faciliter ainsi leur traitement et leur communication au public.

Projet 2013-2016

- Mise en place de groupes de travail associant, sous la forme d'ateliers, le personnel des Archives nationales, les Missions des Archives de France et des chercheurs, autour de l'histoire de fonds d'archives particuliers, en vue de la réalisation d'instruments de recherche et de la constitution de « dossiers de fonds » à partir des archives des Archives qui pourraient faire l'objet d'une numérisation et alimenter les ressources partagées, dans la perspective d'une meilleure connaissance collective de l'histoire des fonds conservés.
- Constitution d'instruments de travail intermédiaires comme un dictionnaire bio-bibliographique du personnel depuis 1790, avec une entrée permettant de suivre les différentes personnes ayant été en charge des différents fonds d'archives, y compris les services versants, pour identifier et dater au plus près les travaux de classement et de description.
- Réalisation d'une base de données, chronologique et par fonds, des versements à partir des registres d'entrées et des archives des Missions des Archives de France et du site de Fontainebleau, qui puisse constituer à terme un instrument complémentaire du référentiel des producteurs.
- Constitution d'archives orales auprès d'anciens personnels de l'institution mais aussi des grands témoins extérieurs de l'histoire et de l'usage des archives. Cette campagne d'enquêtes orales pourrait être associée à des études sociologiques ou ethnographiques sur le métier d'archiviste, ses pratiques et ses représentations.
- Mise en place d'un séminaire sur l'histoire des archives permettant de faire dialoguer les représentants des différents services d'archives en France. Les premières années pourraient être consacrées à l'histoire complexe de l'institution sous la Révolution et l'Empire, en s'intéressant notamment à l'institution et aux pratiques du Bureau du triage des titres.
- Reconstitution d'un espace ouvert au public dans les Grands dépôts afin de lui présenter les archives dans leur épaisseur et les métiers des archives.
- Publication d'un guide des sources sur l'histoire des Archives nationales et des politiques d'archives en France.
- Poursuite des ateliers-visites pour les étudiants de licence et master *Visite du site des Archives nationales, Connaissance de l'archivistique, Méthodes de l'historien d'hier et d'aujourd'hui*.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France
Archives nationales d'outre-mer
Archives nationales du monde du travail
Réseau des archives territoriales
Labex *Patrima*, sous-axe Histoire et constitution des savoirs archivistiques
Équipe Anthropologie de l'écriture et Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) au sien du IIAAC, UMR 8577 du CNRS
ANR MémoIoi
ANR Mosare
ANR Revloi
Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication

Programme n° 11 – Les archives des chercheurs en sciences humaines: entre travaux personnels et missions de service public

Enjeu

La constitution d'archives spécifiques à la recherche en sciences humaines et sociales est un phénomène récent, mais qui, depuis au moins deux décennies, représente un véritable défi archivistique, méthodologique et juridique. Près d'un siècle après leur lente institutionnalisation, les sciences humaines sont entrées, de fait, et en ordre dispersé, dans un âge historiographique qui n'échappe pas à la question du statut des archives qu'elles ont pu produire, à l'échelle des laboratoires comme à celle des recherches personnelles. Étant donné qu'une grande part de l'activité dans ce domaine relève de la création intellectuelle, ces archives sont donc profondément « mixtes », dans la mesure où elles mêlent étroitement les sphères publique et privée.

La dispersion professionnelle et disciplinaire des sciences humaines et sociales est doublée par une grande variété d'institutions productrices depuis un siècle. La cartographie des fonds est donc complexe et les enjeux administratifs et scientifiques d'autant plus délicats que les sciences humaines et sociales sont elles-mêmes productrices d'archives aux fonctions très diverses. En effet, depuis les années 1930 au plus tard, une grande partie de ces disciplines — telles que l'ethnologie et l'anthropologie, la sociologie, la démographie ou encore l'économie politique — se sont constituées à partir d'enquêtes. La question de l'usage, du statut et de l'utilisation ou de la réutilisation de ces « données » archivées explique en grande partie pourquoi les archives de laboratoires sont fort difficiles à collecter car elles sont considérées par leur producteur comme des archives courantes définitives.

Les Archives nationales, qui ont constitué un pôle de collecte privilégié en ce qui concerne les sciences historiques — pôle qui mérite cependant d'être davantage développé —, pourraient ainsi faire bénéficier de leur expertise en matière d'archivage des fonds personnels et collectifs et œuvrer à la collecte, au classement et à la valorisation de fonds en lien avec les fonds d'archives publiques qu'elles conservent dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

La perspective, à l'horizon 2016, de l'ouverture du Campus Condorcet à Auber-ville, à proximité du site de Pierrefitte-sur-Seine, pourra permettre de tisser des liens plus étroits avec les acteurs de la recherche en sciences humaines et sociales.

Projet 2013-2016

– Mise en œuvre d'une plate-forme de veille, d'observation et d'orientation des

Programme scientifique

fonds, en coordination avec la Mission des Archives de France.

- Réalisation, en coordination avec le Réseau thématique pluridisciplinaire de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, d'une enquête sur les archives de laboratoires dans le domaine des sciences humaines et sociales.
- Poursuite de la collecte des fonds d'archives des chercheurs en sciences humaines et sociales.
- Publication d'un guide des sources pour l'histoire des sciences humaines et sociales (projet porté par la Société française des sciences de l'homme et l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS).

Partenariats

Service interministériel des Archives de France/bureau des Missions/mission des Archives auprès du ministère de l'Éducation nationale
Réseau des archives territoriales
Labex *Hastec* : histoire des pratiques savantes
Réseau thématique pluridisciplinaire de l'Institut des sciences humaines et sociales du Centre national de la recherche scientifique
Bibliothèque et service d'archives du Campus Condorcet
Service des archives de l'École des hautes études en sciences sociales
Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle
Équipe Anthropologie de l'écriture et Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) au sien du IIAIC, UMR 8577 du Centre national de la recherche scientifique
Société française d'histoire des sciences de l'homme
Acteurs du projet Domaines d'intérêt majeur (DIM) de la région Île-de-France « Patrimoine Oral Matériel Écrit » (Pome)
Université de Paris-Nanterre

Axe n° 6 – Sources et sciences auxiliaires de l’histoire

L’histoire des institutions et des administrations centrales de l’État peut aussi s’enrichir à la lumière des sciences dites « auxiliaires » de l’histoire, telle que la diplomatique, la sigillographie, la codicologie ou encore l’onomastique, pour lesquelles les agents des Archives nationales ont développé des expertises importantes et reconnues.

Méthodologie : pour une nouvelle approche de l’histoire institutionnelle et administrative

Programme n° 1 – Un outil de connaissance de l’administration : le référentiel des producteurs du système d’information archivistique

Enjeu

Le référentiel des producteurs, conçu dans le cadre du système d’information archivistique, répond à une quadruple exigence : historique (identifier chacun des producteurs des fonds conservés aux Archives nationales, en le situant dans son contexte hiérarchique et chronologique – liens avec les producteurs ascendants/dépendants hiérarchiques et prédécesseurs/successeurs) ; archivistique (garantir le principe du respect des fonds, notion centrale en archivistique) ; technique (appliquer une normalisation internationale, qui garantit la possibilité d’échange de données avec d’autres institutions françaises ou étrangères) ; et aussi pratique (réunir des fonds cotés selon deux systèmes de cotation, signifiante et non signifiante). Il constitue donc un outil de gestion des fonds et un instrument privilégié de connaissance des structures administratives qui les ont produits.

Ce travail, entrepris en 2010 par l’équipe du chantier du système d’information archivistique avec le concours du Minutier central des notaires, s’est attaché en premier lieu à mettre à jour et harmoniser les référentiels existants (référentiel *N1* développé à Fontainebleau et base *ÉTANOT*). Il devra par la suite être enrichi grâce au concours de l’ensemble des départements scientifiques des Archives nationales, avec la collaboration étroite et indispensable des Missions des Archives de France.

Projet 2013–2016

- Enrichissement des notices issues du référentiel *N1* par la saisie d’informations complémentaires (histoire du producteur, textes de référence, organisation interne, sources, indexation des noms de lieux, des fonctions et des activités)
- Enrichissement du référentiel des producteurs en l’étendant à l’ensemble des producteurs des fonds conservés aux Archives nationales.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France/bureau des Missions

Programme scientifique

Programme n° 2 – Histoire des savoirs administratifs : évolution des structures et des pratiques de l’administration du XVIII^e au XXI^e siècle

Enjeu

Ce programme s’attache à rendre accessible et interrogeable le corpus formé par les collections successives d’almanachs, annuaires et bottins administratifs dont la publication, encouragée et soutenue par l’État, a offert, aux administrateurs comme aux administrés, une représentation de l’administration depuis le début du XVIII^e siècle jusqu’à la fin du XX^e siècle.

Tributaires des contraintes idéologiques et matérielles liées à leur mise en forme, lacunaires en raison de leur caractère périodique, ces publications n’en restent pas moins une source d’une continuité et d’une homogénéité exceptionnelles. Elles ont été progressivement numérisées par la Bibliothèque nationale de France, sous une forme encore peu accessible et « navigable ». Elles méritent ainsi un effort d’indexation et de présentation qui en feront une source indispensable à la compréhension des fonds et à la construction progressive d’un référentiel producteur élargi aux fonds « anciens » (XVII^e-XIX^e siècle) (cf. axe 6, programme 1).

Un outil de travail permettant l’analyse et la mise en relation des services et leurs attributions a déjà été conçu lors d’un programme financé par le CNRS (ACI Histoire des savoirs). Cet outil sera consolidé à partir de 2012 grâce à un financement européen. Il permettra également l’indexation des noms de personnes, ouvrant la possibilité d’un annuaire administratif d’une extension considérable (cf. axe 5, programme 1).

Projet 2013–2016

- Étude de l’évolution des structures administratives.
- Étude sur la construction d’usages communs des archives et des bibliothèques comme ressources en matière de jurisprudence administrative dans les ministères aux XIX^e et XX^e siècles, et leur effet sur leur conservation et leur transmission aux Archives nationales (participation au programme Histoire des archives cf. axe 5, programme 10).
- Étude des documents produits par l’activité administrative (connaissance des circuits et des étapes de validation, des typologies documentaires, etc. Participation au programme Actes d’autorité cf. axe 6, programme 4).
- Prosopographie des administrateurs (participation au programme Prosopographie du personnel administratif, cf. axe 5, programme 1).
- Valorisation des bibliothèques administratives.

Partenariats

Service interministériel des Archives de France / bureau des Missions

Archives nationales d’outre-mer

Centre national de la recherche scientifique-École normale supérieure de Lyon (au-tour du programme Mosare en cours)

Campus Condorcet

Diplomatique

Programme n° 3 – Diplomatique notariale

Enjeu

Les 80 ans du Minutier central des notaires de Paris, fêtés en 2012, offrent l'occasion de revenir sur l'histoire de la conservation de ce fonds aux Archives nationales, en s'intéressant à la fois aux producteurs et à leur fonction dans la société, et à la typologie des actes et à leur apport spécifique et considérable pour la recherche historique. Les archives notariales sont en effet les archives publiques de la vie privée. Elles apportent un éclairage sans pareil à tous les domaines de l'histoire sociale, économique, littéraire, à l'histoire de l'art, mais aussi à l'histoire du droit et des institutions et sont le lieu privilégié où la petite histoire, celle des individus, rejoint la grande, celle de la société d'un temps donné.

Projet 2013-2016

- Pour mémoire : l'année 2012 sera marquée par une exposition à l'occasion des 80 ans du Minutier central des notaires de Paris (avril-juin 2012) ; l'édition d'un livret d'aide à la visite ; la conception d'un premier module didactique (prototype) dans le cadre du parcours permanent du musée des Archives nationales consistant en la reconstitution d'une scène illustrant l'établissement d'un contrat devant notaire ; l'édition, avec la Chambre des notaires de Paris, d'un beau livre sur les trésors des 122 études parisiennes versant leurs archives aux Archives nationales ; et la participation à la rédaction d'un Manuel d'archivistique notariale à l'initiative de la Commission des archives notariales du Conseil supérieur des Archives.
- Collecte des archives publiques des notaires de Paris.
- Enrichissement des fonds publics par la collecte des archives de la communauté des notaires du Châtelet de Paris sous l'Ancien Régime et de celles de la chambre des notaires de Paris pour le XIX^e siècle, des dossiers de clients et de certaines archives d'origine privée (fichier de clients, comptabilité, etc.).
- Harmonisation des instruments de recherche de première orientation via l'intégration dans le système d'information archivistique des répertoires des notaires numérisés (*ÉTANOT*) et des répertoires numériques informatisés (*ÉTAREP*).
- Mise en ligne dans le système d'information archivistique de toutes les analyses à l'acte du Minutier central (aujourd'hui la base *MINUTES*, demain un nœud du *SIA*), qu'elles proviennent d'instruments de recherche papier publiés, de fichiers papier anciens ou de nouveaux travaux de dépouillements. Ce chantier, qui suppose l'accompagnement de référentiels d'indexation de grande ampleur, est la conclusion logique du chantier de dématérialisation des instruments de recherche et de création de la salle des inventaires virtuelle.
- Poursuite de dépouillements méthodiques à forte valeur ajoutée ou sur des thématiques novatrices, favorisant la diversité de l'exploitation des sources notariales et le renouvellement de leur intérêt pour les historiens. Ces travaux seront menés, comme c'est déjà le cas depuis quelques années, en partenariat entre les Archives nationales et les grands pôles de recherches universitaires ou assimilés.
- Poursuite d'ateliers sur les sources.

Partenariats

Archives de Paris
Réseau des archives territoriales
Chambre des notaires de Paris
Conseil supérieur du notariat

Programme scientifique

Commission des archives notariales du Conseil supérieur des Archives
Institut international d'histoire du notariat
Formations en archivistique (écoles et universités)
École nationale des chartes
Universités

Programme n° 4 – Actes d'autorité, autorité en actes. Parole(s) et incarnation(s) du pouvoir souverain.

Enjeu

L'ouverture au public du nouveau bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine en janvier 2013 sera célébré par un premier événement culturel à travers l'organisation d'une grande exposition sur le site de Paris dont des déclinaisons seront présentées sur les sites de Pierrefitte-sur-Seine et de Fontainebleau.

Comment se définit et s'incarne l'autorité ? Quel rôle l'écrit joue-t-il dans l'efficacité dont est investie la parole du commandement, originellement proférée par la puissance souveraine pour être acclamée par ceux qui la reçoivent et y sont soumis ? Au terme de quels processus, de quels truchements, grâce à quels acteurs ? Dans la production de ce type d'écrit particulier, quel appareil spécifique, bien que pluriel et évolutif, est mis en œuvre, qui garantit la transmission consubstantielle de l'autorité incarnée à l'acte qu'elle produit : autorité du roi, puis de la Nation souveraine ? Quelles liturgies participent de ce qui constitue une sorte de sacrement du pouvoir ?

Un va-et-vient incessant entre les actes eux-mêmes, relais puis témoins historiques de cette autorité, présente et passée, et d'autres modes de transmission de l'image et de la puissance souveraine, vient scander un parcours d'exposition que conclut une réflexion sur l'envers de l'acte d'autorité, -acte authentique, à savoir le faux, sous différentes formes. S'en dégage la figure d'une autorité ultime : celle de l'expert, celui que l'on convie devant un tribunal pour authentifier des documents suspects ou les invalider, celui qui œuvre à la conservation et à la transmission de la mémoire de l'État souverain.

Cette exposition vise à faire dialoguer documents d'archives de toutes époques et de provenances diverses et objets représentant ou incarnant l'autorité. Elle donne une large part aux outils multimédias permettant de reconstituer certains cycles de la production documentaire, procédés matériels codifiés, procédures d'enregistrement, ainsi qu'à des projections de séquences filmiques en lien avec la représentation du pouvoir souverain.

Projet 2013-2016

- Montage d'une exposition (début 2013).
- Édition d'un catalogue-ouvrage de référence à portée didactique et d'un livret d'aide à la visite.
- Réalisation de productions numériques et multimédias.
- Organisation de visites-ateliers avec les partenaires scientifiques.
- Organisation d'un colloque.
- Mise en œuvre d'une étude portant sur les sceaux et sur leur mode de fabrication (cf. axe 6, programme 7).

Partenariats

Réseau des archives territoriales

École des hautes études en sciences sociales
Université de Paris IV – Sorbonne
Université de Paris II
École nationale des chartes
Centre d'étude d'histoire juridique (Paris II – CNRS – AN)
Labex *Hastec*

Programme n° 5 – Sources de la loi française à travers les âges

Enjeu

La conservation des lois est, depuis leur origine, une des missions fondamentales des Archives nationales. On y trouve l'intégralité des lois de la France tant sous forme d'originaux ou expéditions authentiques que de publications qui permettent de concilier la double exigence de la conservation et de la communication au public. La connaissance de la loi est nécessaire au citoyen et à l'historien. La loi est elle-même objet d'histoire, à la fois reflet de la réalité d'une société et miroir de ses aspirations. Les moyens techniques actuels permettent de faciliter l'accès au texte de la loi.

Projet 2013–2016

- Poursuite de l'édition des Archives parlementaires.
- Poursuite et consolidation de la coopération, engagée de longue date, avec la commission de publication des ordonnances des rois de France.
- Participation, engagée en 2011, à l'ANR Revloi (La loi en Révolution) pour la numérisation, transcription et mise en ligne des 77 volumes de la « Collection Baudouin » (Collection générale des lois et décrets rendus par l'Assemblée nationale, 1789-an VIII) avec élaboration d'un outil d'exploration adapté à ce type de document.

L'ensemble de ces travaux, qui devront être continués bien au-delà de 2016, devrait permettre à terme de constituer une base de données sur les lois de la France depuis les origines jusqu'au *Journal officiel* électronique en proposant un outil de navigation comparable à ce dernier.

Partenariats

Département des Archives du ministère de la Justice
Direction de l'information légale et administrative
Centre national de la recherche scientifique
Université de Paris IV – Sorbonne
Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Université de Chicago
ANR Revloi
Labex *Patrima*
Bibliothèque nationale de France

Programme scientifique

Programme n° 6 – Sources de la Révolution française

Enjeu

L'histoire des Archives nationales est intimement liée à celle de la Révolution française. Créées en septembre 1790 comme le « dépôt de tous les actes qui établissent la constitution du Royaume, son droit public, ses lois et sa distribution en départements » (loi du 12 septembre 1790, art. 1), elles ont été à la fois le réceptacle des documents révolutionnaires, mais aussi un acteur politique et juridique majeur de la Révolution, en garantissant un égal accès de tous les citoyens aux archives (loi du 25 juin 1794).

L'édition des sources de la Révolution française, entreprise en 1867, sera ainsi poursuivie en partenariat étroit avec l'Institut d'histoire de la Révolution française. Elle sera en outre complétée par une recension des fonds et des instruments de recherche anciens élaborés par les Archives nationales, par le classement et l'inventaire de fonds d'historiens et d'érudits spécialistes de la période et par la valorisation des fonds liés aux politiques de mémoire de la Révolution française.

Projets 2013-2016

Achèvement de l'édition des Archives parlementaires concernant la Convention nationale.

Recension et inventaire des fonds collectifs et personnels d'historiens et d'érudits de la Révolution française conservés à l'Institut de recherche et d'histoire des textes (Aulard, Lefebvre, Eude, Bouloiseau, etc.) et aux Archives nationales (Pierre Caron, fichiers produits par différentes commissions, notamment le Comité des travaux historiques et scientifiques).

Numérisation des *rushes* du *Journal d'un bicentenaire* de Serge Moati (1989).

Partenariats

Université de Paris I–Panthéon-Sorbonne/Institut d'histoire de la Révolution française
ANR Revloi
Labex *Patrima*

Sigillographie

Programme n° 7 – Sceaux et cachets

Enjeu

Parmi les domaines d'excellence des Archives nationales figurent les travaux consacrés aux sceaux, grâce à l'expertise et au rayonnement du service des Sceaux depuis sa création, et notamment de ses restaurateurs, mais aussi à la connaissance fine acquise par le personnel scientifique ayant en charge des fonds d'archives abritant des documents scellés. Les Archives nationales accueillent en outre la Société française d'héraldique et de sigillographie et sa riche bibliothèque qui y a été déposée.

Les documents scellés, dont les fonds médiévaux et modernes sont particulièrement riches, sont malheureusement extrêmement fragiles et nécessitent un plan de sauvegarde d'urgence. En outre, si le service des Sceaux joue depuis toujours un rôle de référent tant du point de vue des normes de description que des normes en matière d'état sanitaire, de restauration, de conditionnement et de moulage des sceaux, il convient d'œuvrer davantage à une diffusion des outils techniques et de recherche et à une valorisation des collections.

Projets 2013-2016

- Redéploiement et reconditionnement des fonds scellés du site de Paris (Trésor des chartes, séries S, K, L, H et P). Cette opération se décline en plusieurs étapes. Un repérage systématique des documents scellés doit être entrepris à l'aune des deux expériences déjà menées en ce domaine par la Section ancienne. Chaque pièce scellée sera extraite des cartons (une fiche d'identification figurera en lieu et place) et donnera lieu à un plan de conservation curative (dépoussiérage si nécessaire et conditionnement individuel dans des boîtes conçues à cet effet) et de restauration (remise à plat au minimum du document avec, éventuellement, des opérations de restauration plus lourdes tant de ce dernier que des sceaux). Enfin, un redéploiement des fonds concernés dans les magasins sera entrepris (il est évalué à 5 km linéaires pour les fonds d'Ancien Régime).
- À terme, le recensement devra s'élargir aux sceaux de l'Empire, conservés dans les séries F et AF et dans les fonds d'origine privée, ainsi qu'aux cachets les plus remarquables, conservés notamment dans les archives notariales.
- Poursuite de la dématérialisation des fichiers et des catalogues des collections sigillographiques du service des Sceaux, numérisation des moulages de sceaux (100 000 modèles) en testant une numérisation en 3D et association des images aux instruments de recherche en vue d'une mise en ligne dans la salle des inventaires virtuelle. Ce projet peut être mené en partenariat avec certains services d'archives départementales, comme les Archives départementales de l'Aube autour de la collection Champagne. Il pourrait être intéressant, dans le cadre de cette collaboration, de proposer la base de données Sceaux établie par les Archives nationales à l'ensemble du réseau des services publics d'archives. En outre, les campagnes de moulages de sceaux dans d'autres institutions patrimoniales (services d'archives, musées, etc.), abandonnées depuis 1940, pourraient être reprises par les Archives nationales afin d'enrichir leur collection.
- Publication d'articles scientifiques sur les sceaux inédits découverts à la faveur des opérations de reconditionnement ou de corpus de sceaux sur le modèle de celui des chartes des reines et des enfants de France.
- Poursuite des travaux de recherche sur les matériaux constitutifs des sceaux et sur l'histoire des techniques de scellement (gestion et alimentation de la base de données Sceaux).
- Poursuite de l'atelier pédagogique sur *Les sceaux, témoins de leur temps*.

Partenariats

Archives départementales de l'Aube
Réseau des archives territoriales
Société française d'héraldique et de sigillographie
Groupe de recherche de diplomatique du Centre national de la recherche scientifique et Centre de recherche des musées de France
Académie internationale d'héraldique
Labex *Patrima*

Programme n°8 – Bulles pontificales

Enjeu

Les bulles pontificales en plomb dont les Archives nationales détiennent une des collections les plus importantes d'Europe, constituent un patrimoine en voie de destruction qu'il convient de sauvegarder d'urgence. Plusieurs programmes de recherche ont été lancés depuis la fin des années 1990 par le service des Sceaux

Programme scientifique

afin d'étudier les facteurs d'altération des métaux dans les collections scellées, de mettre au point un traitement de masse des bulles de plomb et d'arrêter des préconisations en matière de conservation préventive. Ces différents programmes seront poursuivis et une campagne systématique de sauvegarde de ce patrimoine unique sera entreprise.

Projets 2013-2016

- Repérage et recensement des bulles pontificales conservées dans les fonds d'Ancien Régime (bullaire de la série L, groupes cohérents de bulles dans les archives royales de la série J, bulles des séries L, M et S ; environ 3 000 actes) et dans le fonds des administrations chargées des cultes entre le Concordat de 1801 et la loi de Séparation de 1905 (sous-série F/19 ; 260 bulles).
- Remise à plat et restauration éventuelle des documents (parchemins), traitement anti-corrosion des bulles, reconditionnement et conservation dans un magasin spécifique géré climatiquement, exempt de tout polluant et équipé de rayonnages métalliques.
- Rédaction d'un instrument de recherche méthodique accessible en salle des inventaires virtuelle, avec les images associées des bulles.
- Publication d'articles scientifiques ou du corpus.

Partenariats

Réseau des archives territoriales
École nationale des chartes
Société française d'héraldique et de sigillographie
Labex *Patrima*

Codicologie

Programme n°9 – Supports et écriture

Enjeu

Si la codicologie se définit comme l'étude des livres manuscrits reliés en codex en tant qu'objets matériels, il pourrait être intéressant de se pencher aussi sur les documents reliés d'archives dont les fonds des Archives nationales sont émaillés. Il s'agirait d'en étudier à la fois la matérialité, les structures et les modes d'assemblage, mais aussi de faire l'histoire de cette forme de conservation.

Cette étude pourrait en outre être étendue à l'ensemble des supports de l'acte écrit ainsi qu'aux diverses formes de mise par écrit (mise en page, encre, enluminures et lettres ornées, écritures, etc.) afin d'en appréhender l'histoire, dans ses techniques et ses usages, et aussi les modalités de conservation et de restauration.

Elle pourrait aussi s'intéresser aux modes de conditionnement des archives ainsi qu'aux objets conservés au sein des archives.

Projet 2013-2016

- Poursuite des travaux de recherche sur les structures des documents d'archives reliés et sur leurs modes d'assemblage (reliures, façonnages, etc.), menés dans le cadre du Labex *Patrima*.
- Poursuite des travaux de recherche sur la conservation de manuscrits altérés par les encres ferrogalliques, menés depuis juillet 2009 avec le CRCC (programme soutenu par le PNRCC).

- Poursuite des travaux de recherche sur les infestations de moisissures et d'insectes.
- Poursuite des travaux de recherche sur la conservation des conditionnements d'archives en bois, menés depuis septembre 2010 en partenariat avec la BnF, le C2RMF et le CRCC (programme soutenu par le PNRCC).
- Lancement d'un programme de recherche sur les objets conservés dans les fonds d'archives.
- Poursuite des ateliers pédagogiques *Écrire au Moyen Âge, Lettrines médiévales* et *Enluminure*.

Partenariats

Réseau des archives territoriales
Centre de recherche sur la conservation des collections
Bibliothèque nationale de France
Centre de recherche des musées de France
Labex *Patrima*

Onomastique

Programme n°10 – Onomastique

Enjeu

Créé en 1961 à l'initiative du directeur des Archives de France André Chamson, le Centre d'onomastique est la seule structure publique spécifiquement dédiée au recueil et à la diffusion de l'information scientifique dans le domaine de l'onomastique à l'échelle nationale. Plus particulièrement spécialisée dans l'étude de la toponymie et de l'anthroponymie, le centre a été, dans les années 1970 et 1980, le lieu de l'élaboration de deux répertoires recensant la production bibliographique en la matière depuis les origines jusqu'en 1985.

À la suite de ce recensement bibliographique, le Centre d'onomastique souhaite développer une politique de publication d'outils de référence, à la fois synthétiques et pratiques, destinés au grand public comme aux chercheurs.

Projet 2013-2016

- Réalisation et publication d'un guide sur les sources et les méthodes de la discipline. Recensant les outils de recherche indispensables à toute étude onomastique ainsi que les ressources inédites (fichiers, dictionnaires topographiques non publiés) conservés par les services d'archives départementales et par d'autres institutions publiques, ce guide proposera également une analyse de l'apport des différents types de sources ainsi qu'un discours de la méthode sur la conduite des recherches toponymiques et anthroponymiques.
- Réalisation d'une base de « signets Internet », référençant de façon méthodique et critique les sites utiles à la recherche en onomastique. Elle relèvera autant de la boîte à outils que du panorama de la recherche en cours.

Partenariats

Réseau des archives territoriales
Centre national de la recherche scientifique/Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris
Comité des travaux historiques et scientifiques

Programme scientifique

Enjeux pour les fonctions support

La poursuite de la modernisation des Archives nationales nécessite de relever un certain nombre d'enjeux pour les fonctions support qui se déclinent de la manière suivante :

1. Pilotage général

Poursuivre la mutualisation des fonctions support telle qu'elle a été engagée à la création du service à compétence nationale, en s'appuyant également sur les ressources propres de la Direction générale des patrimoines et du Secrétariat général. Cette mutualisation doit permettre tout à la fois de professionnaliser les différentes filières métier, mais également de ne pas accroître les coûts de structure de chaque site.

Assurer expertise et conseil auprès des services opérationnels (droit de la fonction publique, marchés publics, comptabilité publique, réglementation relative aux monuments historiques, règles d'hygiène et de sécurité, etc.) pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs opérationnels.

Intégrer tout à la fois des équipes de gestion communes aux trois sites et des équipes de proximité permettant d'assurer avec rapidité les tâches d'exécution (logistique, gestion immobilière, entretien-maintenance, sécurité-sûreté) et les fonctions d'accueil général sur les différents sites.

Réussir l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine notamment en termes de passation des marchés liés à l'ouverture du bâtiment et en accompagnant l'intégration des équipes du service à compétence nationale accueillies sur le site à partir de 2012.

2. Gestion des ressources humaines

Comblent les postes nécessaires au fonctionnement du service à compétence nationale sur trois sites (objectif de 515 ETP au 1^{er} janvier 2013) dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Cette GPEC doit permettre tout à la fois de déterminer les besoins quantitatifs et qualitatifs par site géographique et par service, et de bâtir le programme prévisionnel des recrutements en lien avec le Secrétariat général et la Direction générale des patrimoines. Elle doit également permettre d'identifier les risques de perte de compétences ou de mémoire scientifique dans le cas de départs en retraite importants.

Organiser l'intégration et la formation des agents nouvellement recrutés et bâtir un plan de formation des agents du service à compétence nationale, en lien avec la Direction générale des patrimoines, permettant notamment l'utilisation ou la maîtrise du nouveau système d'information archivistique.

3. Gestion budgétaire

Élaborer un budget prévisionnel du service à compétence nationale sur trois sites. Poursuivre la rationalisation des dépenses notamment au travers de la mutualisa-

tion des achats et le contrôle du processus d'engagement des crédits afin de réaffecter les économies dégagées au profit des missions scientifiques ou des enjeux stratégiques du Service à compétence nationale (notamment pour ce qui concerne l'archivage électronique).

4. Sûreté et sécurité

En s'appuyant sur les équipes issues de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris,

Identifier les risques potentiels et mettre en place les mesures de prévention, tant à Paris (reconfiguration des espaces, surveillance des jardins), à Pierrefitte-sur-Seine (immeuble de grande hauteur), et à Fontainebleau (terrain isolé, locaux vétustes et système de sécurité incendie à rénover) ;

Mettre en œuvre la réglementation liée aux établissements recevant du public (ERP) sur les trois sites, particulièrement dans la période liée aux déménagements d'archives, et bâtir des plans de prévention en fonction des nouveaux risques détectés (risque chimique, crue de la Seine, etc.).

5. Gestion immobilière

Élaborer un schéma directeur immobilier permettant d'avoir une vision d'ensemble et prospective des besoins des trois sites (cf. infra détail par site).

Intégrer les nouveaux objectifs de gestion immobilière définis par l'État (ratio m²/agent, accessibilité des locaux au public handicapé, normes de développement durable, etc.).

5.1. Pour le site de Pierrefitte-sur-Seine

Le site de Pierrefitte-sur-Seine étant inauguré en 2012, avec une ouverture au public en janvier 2013, il conviendra avant tout d'assurer la mise en activité du nouveau bâtiment : répartition des espaces, différenciation des circuits, mise en œuvre de l'entretien et de la maintenance préventive et corrective.

5.2. Pour le site de Paris

Offrir une prestation de qualité aux services d'administration centrale présents sur le quadrilatère des Archives dans le cadre du contrat de service signé avec le Secrétariat général.

L'étude de la répartition des espaces du quadrilatère entre les Archives nationales et la Maison de l'histoire de France confiée par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) à deux cabinets de programmistes en juillet 2011 a permis d'ores et déjà d'affiner la réponse aux besoins du service à compétence nationale en terme de magasins, de surfaces de bureaux et d'espaces d'accueil du public. Dans le même temps, le schéma directeur confié à l'architecte en chef des monuments historiques (ACMH) mettra en avant la nature des évolutions structurelles et architecturales possibles ainsi que leur compatibilité avec le plan de sauvegarde et de mise en valeur du Marais (PSMV).

Dans l'attente, il convient :

– d'identifier les besoins des Archives nationales en termes de métrage linéaire, à

Programme scientifique

savoir 55 km linéaires de rayonnages nécessaires : pour la conservation des fonds d'Ancien Régime et des fonds du Minutier central des notaires de Paris, actuellement conservés *in situ* ; la reprise de la collecte des minutes notariales (9 km linéaires pour résorber l'arriéré jusqu'en 1937 auquel il convient d'ajouter la collecte des années suivantes, au moins jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale) : le transfert à Paris des fonds notariaux conservés actuellement à Fontainebleau et Roubaix (1,2 km linéaire) ; pour le redéploiement des fonds anciens (5 km linéaires) ; et pour le redéploiement des fonds du Minutier central (5 km linéaires) ;

- de prendre en compte l'analyse faite de l'état sanitaire de l'ensemble des magasins qui constate certaines zones de grande faiblesse (Temple, Quatre-Fils, Guerre, Affaires étrangères, Rohan) ;
- d'identifier les espaces susceptibles, à moindre coût, de faire l'objet d'une remise aux normes (combles), voire d'une densification (Louis-Philippe, Braibant, Chamson) ;
- d'améliorer les fonctionnalités, notamment en prenant en compte les nécessités et contraintes des circulations. À titre d'exemple, il convient d'assurer la proximité des salles d'ateliers avec les salles consacrées au parcours permanent, les salles des expositions temporaires et les Grands dépôts, d'une part, celle des bureaux du service éducatif avec les espaces de la documentation du musée, d'autre part ;
- d'identifier les besoins en espaces de travail (bureaux, salles de tris et de classement, espaces partagés, ateliers), dans le souci de regrouper les équipes et d'assurer des liaisons aisées avec les magasins ;
- de répondre aux besoins en matière d'accueil du public (musée, service éducatif, salle de lecture) et particulièrement en termes d'accessibilité ;
- de mettre en œuvre le programme pluriannuel de travaux d'entretien et de mise à niveau en vue d'assurer les travaux de réhabilitation (avant-corps de Rohan, toitures d'Assy), de sécurité (réfection de la toiture et désamiantage du Caran), de remise à niveau des ascenseurs.

5.3. Pour le site de Fontainebleau

Le site de Fontainebleau est constitué de deux catégories distinctes de bâtiments : des bâtiments de remploi provenant de l'occupation du site par l'OTAN et des bâtiments conçus spécifiquement pour la conservation des archives, et ce quel que soit leur support. L'unité 2, mise en service en 1984, a ainsi été particulièrement conçue pour être une unité d'appui scientifique et technique où les capacités d'archivistique contemporaine développées depuis 1969 s'associent à la présence de vastes espaces dédiés à la conservation définitive des supports hors format ou qualifiés de spéciaux, par distinction des supports traditionnels.

Bâtiments de l'OTAN de 1952 (le bâtiment dit « administratif », le « Peigne ») : achever le dépoussiérage, le conditionnement, voire le désamiantage des fonds, puis détruire ces bâtiments après le déménagement des fonds.

Bâtiment dit « Provisoire » de 1972 : déménager les fonds puis le détruire.

Bâtiment « Provisoire » de 2007 : utiliser les 30 km linéaires de capacité pour des opérations-tiroirs, envisager une utilisation pour les formats spéciaux.

Mettre en œuvre le programme pluriannuel de travaux d'entretien et de rénovation de la sécurité et de la sûreté.